

LA CHABRIOLE

N° 87 - Printemps 2016



FJEP St Michel - St Maurice

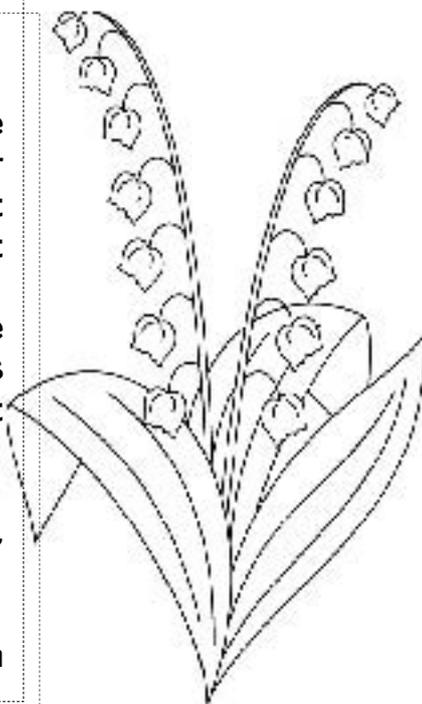
EDITO

Dans cette nouvelle Chabriole vous trouverez une actualité locale fourmillante d'invitations à sortir prendre l'air en randonnée, en découvrant un petit pont qui a besoin qu'on le soutienne, et en retrouvant les joies des « Cabrioles ».

Ce numéro se souvient que le printemps peut être « très chaud » et actuellement l'actualité gratouille nos plumes, égratigne nos valeurs, lacère nos libertés et l'état d'urgence fait bouillonner l'encre de nos stylos.

Heureusement qu'au printemps le muguet fleurit, le soleil sourit et qu'ensuite les cerises rougissent.

Le comité de rédaction



SOMMAIRE

Éditorial	: page 1
UNRPA St Michel St Maurice	: pages 2 et 3
École	: pages 4 à 6
Pont de Vaneille	: page 7
20 ans chaufferie bois	: page 8
Biblianous	: page 9
Tableau de la couverture	: pages 10 et 11
Bistrot de Pays	: page 12
Les sentiers de la Chabriole	: page 13
CABRIOLES	: pages 14 et 15
Les retrouvailles	: page 16
Mystères au village ...	: page 17
Randonnée, ça marche..	: page 18
Merci Patron	: page 19
Réflexion de comptoirs	: pages 20 et 21
Jeux	: page 22
Coup de griffe	: page 23
Usine à bois, suite et fin	: pages 24 à 28
A consommer avant ...	: page 29
C'est comment qu'on dit ...	: pages 30 et 31
Heureux qui comme Ulysse	: pages 32 et 33
Usage tordu des mots	: pages 34 à 37
Photovoltaïque	: pages 38 et 39
Chronicolette	: pages 40 à 43
Big Bang - Mur de Planck	: page 44
Boues rouges	: pages 45 à 47
Du pipi de moineau	: page 48
Rétro Chabriole	: pages 49 à 51
Solutions jeux + Calendrier	: page 52

Editeur de la publication : FJEP St Michel St Maurice
Directeur de publication : Jean Claude Pizette –Président
Dépôt légal : en cours
ISSN : en cours
N° CPPAP : en cours
Imprimeur : Le Crestois 52 rue Sadi Carnot BP 217
26401 Crest
Tirage en 550 exemplaires
Adresse : La Chabriole Chez Mr De Palma
Les Peyrets 07360 St Michel de Chabrilanoux

La prochaine Chabriole sortira début juillet,

vous pouvez déjà envoyer vos articles :

- ♦ A l'adresse de la Chabriole :
Chez Dominique de Palma
Les Peyrets 07360 St Michel de Chabrilanoux
- ♦ Mireille Pizette : mireillepizette@gmail.com
- ♦ Claire Carrasse : clairec.cocop@gmail.com

Photo de couverture

**Tableau de
Jean-Louis VIDIL**



ENSEMBLE et SOLIDAIRES U.N.R.P.A.

St Michel St Maurice

Quelques nouvelles de l'U.N.R.P.A., de ce club qui nous tient tant à cœur, les uns et les autres, et qui nous enrichit par ses rencontres et ses échanges. L'U.N.R.P.A., Ensemble et Solidaires se veut être un lieu de bonne entente, un lieu de plaisir. Nous sommes là pour préserver les loisirs, la détente et surtout le bien-être de tous, ne l'oublions pas.....

Nous nous sommes quittés lors de la Chabriole n° 86, fin octobre 2015.

Le 16 décembre : Repas de NOEL.



C'est avec bonheur et joie que nous nous sommes retrouvés à L'AUBERGE DE LA SOIE pour une journée festive et agréable. Le repas était excellent et très bien préparé, la majorité des personnes qui étaient là ont énormément apprécié.

Encore un jour magnifique, joyeux pour tous ceux qui ont pu y participer.

ANNÉE 2016

Première rencontre le 6 janvier puis très vite l'Assemblée Générale est « arrivée »

Le quorum étant atteint nous avons pu, Marc et moi-même, commencer l'Assemblée.



Madame Castano Brigitte présidente, et madame Gounon Isabelle vice-présidente de la zone Sud-Est, étaient présentes. Elles nous ont bien accompagnés dans le déroulement des démarches à accomplir et nous ont informés des nouvelles de la zone Sud-Est.



Le rapport moral et financier a été accepté et approuvé à l'unanimité et le bureau a été renouvelé.

Nous avons proposé la dégustation des galettes des rois et de la Clairette, et tout le monde était content.



LOTO : Le 20 mars à la salle de St Michel à 14 h.

Nous faisons tout pour que cette journée soit belle, aussi nous avons besoin de vous pour quelques lots et aussi de vos pâtisseries faites maison.

Donc toutes et tous : « à vos fours... » et merci d'avance. **VENEZ NOMBREUX.....**



PROGRAMME jusqu' à Juin 2016

6 et 20 Avril : Rencontres.

18 Mai : Journée de l'amitié, nous recevons Les Ollières.

25 Mai : VOYAGE à Nyons avec Dunière-St Fortunat.

1^{er} Juin : Journée de l'amitié, nous recevons Dunière-St Fortunat

15 Juin : Rencontre de clôture pour l'été.

Nous nous retrouverons en septembre

Joëlle De Palma.



Quelques nouvelles de l'école...

Encore une année bien remplie ! Les deux classes se préparent à partir du 25 au 29 avril en séjour de découverte au Pradet dans le centre *le Mas de l'Artaude* de la F.O.L. Ardèche pour y effectuer des activités liées à l'environnement géographique du centre : découverte du littoral méditerranéen pour la classe des maternelles/CP et activité voile pour la classe des grands. A quelques jours du départ l'excitation est à son comble !

Entre temps les classes ont participé aux activités mises en place par l'U.S.E.P : rencontre avec le secteur de Vernoux pour la classe des petits et rencontre Handball au Pouzin pour les grands.

Une sortie randonnée/visite a été aussi organisée en ce début d'année. Nous sommes partis de l'école et nous nous sommes rendus à Peyremourier par les sentiers, pour assister à une plantation d'arbres après une coupe et nous en avons profité pour visiter l'exploitation forestière de Monsieur Nicolas PALOT.



Le jardin de l'école se met doucement en éveil, la classe de Camille est impatiente d'aller semer et planter. L'entraînement vélo, pour les plus grands, a commencé sur le parking de l'école en vue de notre participation aux deux jours sur la Dolce Via au mois de Mai.

Enfin l'année se terminera par les cinq séances de piscine établies entre les mois de Mai et Juin.

Une année bien remplie vous dis-je !

Olivier Chabanal



SORTIE USEP AUTOUR DES 5 SENS

Le vendredi 11 décembre, nous sommes allés au gymnase de Vernoux pour réaliser des ateliers autour des 5 sens dans le cadre d'une sortie « USEP ».

Voici les différents ateliers sur lesquels nous avons pu évoluer :

- Les ateliers mettant en jeu la **vue** :



Le jeu du caméléon...



... et la course à l'objet

- Les ateliers mettant en jeu **le toucher** ... et **l'ouïe** :



Les trésors du pirate



Le train dans la nuit

- Les ateliers mettant en jeu le **goût** :

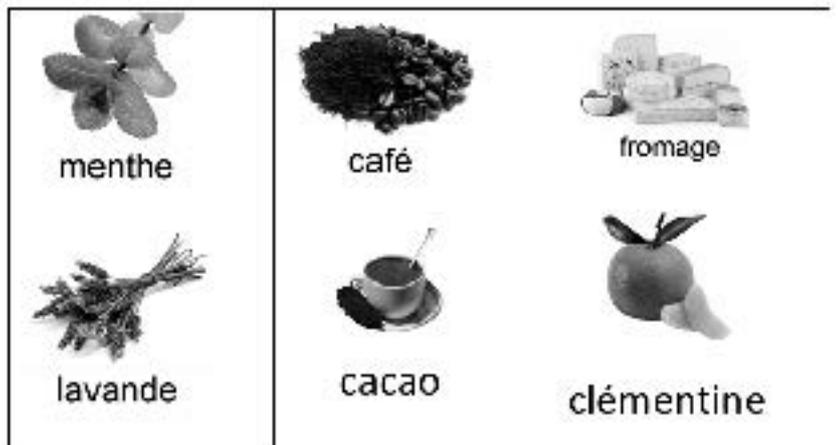


Je goûte

- Les ateliers mettant en jeu l'**odorat** :



La course aux odeurs



Et aussi un jeu de memory sur les 5 sens :



Nous avons passé une bonne matinée !!!

Camille Chazal



Restauration du Pont de Vaneille : C'est parti...

Le projet de réparation du pont de Vaneilles et de mise en valeur de l'espace autour de celui-ci se précise. La Fondation du Patrimoine est disposée à nous soutenir : une souscription publique sera ouverte et les dons défiscalisés à 66%. L'opération sera réalisée en deux temps.

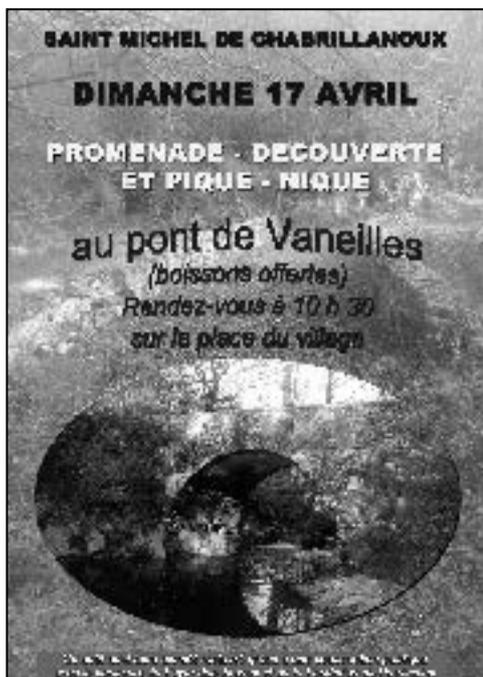
D'abord la rénovation du pont, puis l'aménagement du site : remise en état de la levée pour la retenue d'eau, et de la béalière qui en dépend, débroussaillage des terrasses et réfection des murets en pierre sèche, nettoyage d'un espace qui pourrait devenir un lieu de halte et de pique-nique pour les randonneurs, et surtout restauration du beau petit abri dont le toit à quatre pentes repose sur une charpente en châtaignier.



Les propriétaires (Mr et Mme Tauleigne, Mr et Mme Bouchet) sont très favorables à ce projet et ouvriront aimablement leurs biens à la fréquentation du public ; qu'ils soient ici remerciés.

Le FJEP « portera » la souscription qui sera bientôt lancée officiellement par la Fondation du Patrimoine.

Les travaux seront en partie assurés par un « chantier participatif » mais ne devraient pas commencer avant la fin de l'été. Un appel sera lancé en temps utile.



Le dimanche 17 avril, une petite randonnée permettra à tous les habitants intéressés de découvrir l'endroit et de voir quelle aide ils pourront apporter. Le rendez-vous est fixé à 10h30 sur la place de St Michel. On pique-niquera près du pont vers midi (repas tirés du sac, boissons offertes). L'ambiance sera à la fête, musiciens et chanteurs seront les bienvenus. Ceux qui le souhaitent pourront nous rejoindre en voiture en garant leur véhicule à Vaneille (à 150 m du pont).

L'association BEED s'associera à l'évènement et fera un inventaire de la faune et de la flore.

Venez nombreux participer à cette petite fête champêtre...

Jean-Claude Pizette et Jean-Daniel Balayn

Naissance de la filière bois-énergie à St Michel, 20 ans déjà !

Vendredi 29 avril 2016, l'entreprise APEX Bois, le conseil municipal de St Michel de Chabrillanoux, FIBOIS Ardèche-Drôme, et ses partenaires sont heureux de vous convier :

⇒ aux 20 ans de la chaufferie au bois déchiqueté de St Michel de Chabrillanoux
A partir de 12h30 devant la mairie (apéritif dînatoire offert)

Installée en 1996, la chaufferie de St Michel de Chabrillanoux fût la première chaufferie automatique en France mise en place sous le Plan Bois Energie et Développement Local.

Vous aurez l'occasion de découvrir l'histoire de ce projet important pour le développement de la filière bois locale avec les acteurs qui y ont contribué. Un bilan économique comparatif des 20 ans de fonctionnement de l'installation sera présenté à cette occasion et le distributeur Français des chaudières Autrichiennes "Hargassner" sera présent avec la toute dernière génération de chaudières automatiques au bois déchiqueté.



⇒ à l'inauguration de la plateforme de l'entreprise Apex Bois

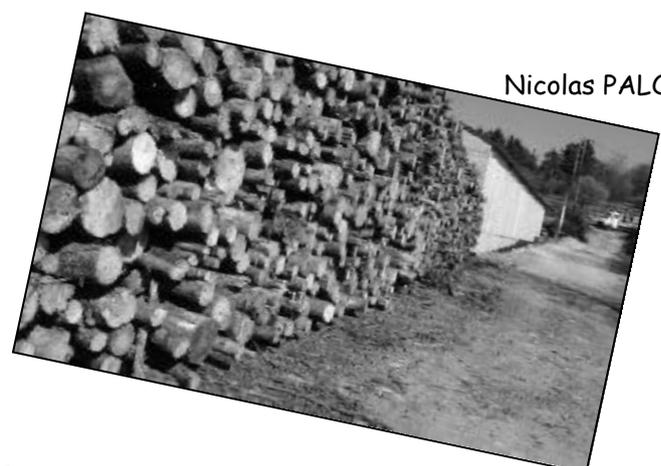
*A partir de 15h sur le **site de l'entreprise** (Peyremourier)*



Cette activité fut à l'initiative de Jean-Daniel PEROCHON, pionnier de l'approvisionnement en bois énergie dans les années 90.

Aujourd'hui, APEX Bois, principal fournisseur des chaufferies à bois déchiqueté au niveau du Département, produit plus de 10 000 MAP (Mètre cube apparent plaquette) par an, entre la prestation de service en broyage et l'approvisionnement de chaufferies automatiques (environ 70 à ce jour, réparties entre particuliers et collectivités).

Tout le personnel de l'entreprise sera heureux de vous accueillir pour vous présenter leur activité, vous faire découvrir le nouveau bâtiment de stockage destiné à fiabiliser l'approvisionnement, et partager le verre de l'amitié !



Nicolas PALOT

Bibliothèque municipale pour toutes et tous



Personne n'est docteur es lettres parmi les bénévoles, mais nous aimerions inoculer la lecture aux petits et aux grands dans le voisinage de la bibliothèque municipale de St Michel de Chabrillanoux. Voilà pourquoi nous proposons des activités des plus diverses :

Lectures à tous les enfants de l'école par groupe d'âge, une ou deux fois par mois.

Lectures aux bébés tous les 15 jours, le vendredi matin.

Causeries bouquins tous les 1ers vendredi des mois pairs, qui permettent d'échanger autour des livres que les participant-e-s ont aimés.

Rencontres avec des auteurs une ou deux fois par an. Cette année, surprise : Sera-ce autour du thème de la Syrie ou de celui de Simone Veil, ou les deux ? C'est encore à l'étude...

Participation au Festival Roman-cinéma de Vernoux tous les automnes : vous trouverez les livres sélectionnés sur le tourniquet à l'entrée de la bibliothèque.

Participation à la fête du Livre de Chalencon en juillet : Cette année sur le thème du « polar » avec animation « police scientifique » pour les enfants, lecture de nouvelles etc...

et bien sûr,

les permanences

deux fois par semaine,
les jeudis de 16h30 à 18h
les samedis de 10h à 12h

Avec nos conseils de lecture (oraux, ou écrits sur certains livres), notre disponibilité pour prendre vos « commandes » de livres qu'on réserve à la Bibliothèque Départementale de Prêts, le renouvellement régulier de centaines de livres deux fois par an grâce au Bibliobus.

N'hésitez plus ! La bibliothèque est faite pour vous !

Couverture de cette Chabriole : Toile de Jean-Louis VIDIL

Interview de Jean-Louis dans le Dauphiné de 1977

(Année de la toile de la couverture)

Article conservé par mes parents ainsi, bien entendu, que la toile, toujours exposée chez eux.

Jean-Louis VIDIL : de l'ovale à la peinture

Jean-Louis Vidil expose en ce moment, et jusqu'au 7 décembre, au studio Focal-Berger, à Valence. Il s'agit d'une « première » pour cet ardéchois de souche et de cœur, descendu depuis peu, de son Saint-Michel-de-Chabrilanoux — un nom qui chante sous la voix — et qui a fait de Valence son second point de chute : rugby et peinture obligeant ! Répondant le plus souvent au pseudonyme de « Jésus » — un nom qui lui sied à merveille — Jean-Louis Vidil présente une stature imposante : barbe noire largement fleurie, front dégarni, cheveux mi-longs, et deux grands yeux qui respirent bonté et gentillesse, les qualités du cœur en somme !

« Jésus »... pour les copains, et « Jésus » dans la vie... ce qui ne veut pas dire pour autant que si vous le frappez sur la joue droite, il vous tendra systématiquement la gauche... Au pays d'Ovalie, ou apprend aussi à se défendre... Et en bon ardéchois qui se respecte, on sait se faire respecter... Jean-Louis Vidil n'échappe pas à la règle... Et il a du caractère ! Ce qui est une excellente qualité... Ceci

dit, s'il vous arrive de le rencontrer dans quelques bars de Valence, du côté de la Place des Clercs, ou au Café des Artistes plus communément connu sous le nom de « Bar Américain », n'hésitez pas à lui tendre la main... Autour d'un pot, il saura vous prouver rapidement que l'amitié, c'est sacré, comme il le dit clairement au cours de cette interview réalisée en compagnie de son vieux copain René Gau... « Son ami et son maître » en quelque sorte...

La peinture les a réunis... Et si René Gau a une seconde passion : le tir, Jean-Louis Vidil se défoule dans le rugby — il joue à Valence et entraîne l'équipe de Portes ! Mais chacun, dans son domaine, retrouve l'essentiel : la franche camaraderie, celle qui fait du bien, celle qui vous pousse à jouer le jeu de la vie car elle ne connaît ni l'hypocrisie, ni le mensonge...

Nous avons rencontré Jean-Louis Vidil au soir de son vernissage à la Galerie Jean-Louis Berger. « Jésus » a bien voulu répondre, à bâtons rompus aux quelques questions que nous lui avons posées.

Q : Bien, Jean-Louis, depuis combien de temps vous consacrez-vous à la peinture ?

R : Une dizaine d'années environ... Tout-à-fait par hasard.

Q : Est-ce véritablement le hasard ou n'est-ce pas une envie de s'exprimer autrement que par les canaux de la vie de tous les jours : sport, travail, distraction ?

R : Oui... Il y a l'instinct d'abord. J'ai toujours aimé dessiner. Le désir de m'exprimer plus profondément est venu par la suite. C'est cette conjugaison des deux états d'âme qui m'a poussé véritablement dans cette voie... Il y a aussi l'influence de certains peintres au contact de qui j'ai appris énormément, en particulier René Gau... Avec lui, j'ai pu faire davantage de recherche technique, plus travailler également. Et il est évident que René Gau m'a tout ou presque appris sur cette partie qui m'échappait complètement. Peindre d'instinct, c'est bon, à condition de savoir à

certain moments se laisser guider... J'ai toujours dessiné par amour !

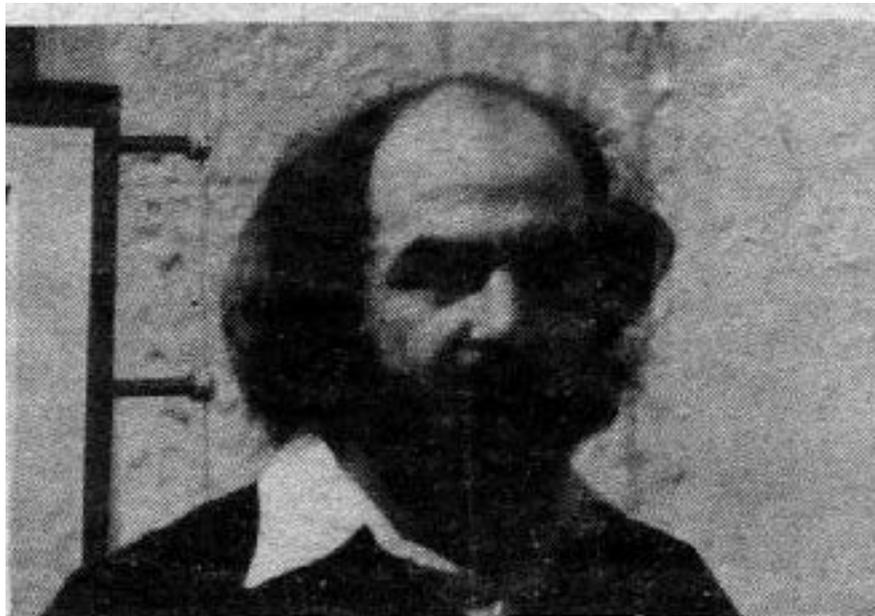
Q : Bien... Revenons à l'influence de René Gau. Il apparaît au travers des conversations enregistrées ici et là que Jean-Louis Vidil est un produit de René Gau. C'est le maître et l'élève. Pouvez-vous nous éclaircir sur ce point ?

R : Je connais très bien le problème... Les toiles que j'ai faites il y a deux ou trois ans sont très imprégnées de René. Je n'en disconviens pas... Peut-être moins sur le plan de la technique proprement dite que sur celui de la sensibilité, des couleurs... Ceci se comprend facilement dans la mesure où nous sommes très proches l'un de l'autre sur notre façon de vivre et notre façon de voir les choses. Ce qui fait que c'est peut-être cela qui nous pousse à avoir tendance à faire des choses dans le même style.

Q : Parlons un peu de cette façon que vous avez tous les deux d'appréhender la vie...

Comment Jean-Louis Vidil se voit-il dans cette société d'abondance qui laisse peu de place à l'imagination, si l'on étudie le côté rentabilité ou productivité ? Qui êtes-vous, Jean-Louis Vidil : un tendre au cœur pur dans une carapace de rugbyman ? Et pourquoi ce surnom de « Jésus » de l'Ardèche ?

R : « Jésus », cela m'a toujours tonné... Je tiens ce surnom depuis que je suis à Valence. Cela vient sans doute du fait qu'il y a 10 ans déjà, j'avais les cheveux longs et la barbe... Il y a eu une sorte d'identification à un personnage de l'histoire sainte. Il y a 10 ans, j'avais déjà les cheveux longs, avant les Beatles et Antoine. A l'époque, cela faisait sourire. Je pense que c'était une façon à moi de dire non à cette société ou du moins de refuser certaines règles sacro-saintes : tradition, habitudes acquises, tabou... On m'a toujours ennuyé pour des bêtises, la longueur des cheveux par exemple, mais ce ne sont pas les



d'une nature optimiste... Le vert est ma couleur. Mes toiles en sont imprégnées. Cela se fait naturellement. Je vois beaucoup de vert dans la nature et dans la vie.

Q : Vous faites partie du «Groupe du neuf», Jean-Louis Vidil... Ce groupe est-il un «cénacle» ou un groupe ouvert ?

R : J'en fais partie et je reconnais qu'il m'a beaucoup apporté, surtout à mes débuts. J'ai tout de suite été intégré. Et de cela j'en suis reconnaissant. Quant à savoir si le groupe est fermé, cloisonné ou ouvert, je pense qu'il est ouvert à condition de ne pas faire du commercial. A partir de ce moment là, c'est un groupe ouvert qui se traduit par une amitié profonde, notre commun dénominateur... L'amitié, c'est l'essentiel dans la vie !

cheveux qui font l'homme... Et puis, ceci dit, je préfère les cheveux longs.

La peinture est pour moi le moyen de m'exprimer par delà toutes les contraintes de la vie actuelle... Avec l'imagination et un pinceau, un stylo, un instrument de musique, on est libre, totalement libre. Et cela n'a pas de prix. On est soi-même en face de soi !

Q : En parlant de «coeur pur», ce qui en soi correspond parfaitement au pseudonyme qui est le vôtre, quelles sont les choses qui pour vous sont essentielles dans la vie ?

R : Je pense que c'est l'amitié, ensuite la beauté, et enfin la vérité... L'amitié, car elle est ce qui permet de réaliser les plus belles choses dans l'existence. Un ami, c'est sacré... C'est, je pense, la condition essentielle pour mener une vie pleine et réussie. L'amitié est très importante pour moi, à tous les niveaux. J'ai toujours été attiré par la beauté, beauté des êtres, beauté des choses. La beauté, c'est ce qui reconforte le coeur de l'homme, c'est un sacré stimulant. Quant à la vérité, j'ai une sainte horreur de l'hypocrisie et du mensonge !

Q : Il y a chez Jean-Louis Vidil une attirance profonde pour le jaune ocre et surtout le vert : Cela correspond-il à une tendance naturelle à l'optimisme ?

R : Oui, je pense... C'est un caractère qui transparait. Je suis

La grande foule pour le vernissage de l'exposition des peintres valentinois



Jean Louis peint à nouveau, la Chabriole a prévu une interview dans le prochain numéro, en attendant une exposition....

Philippe Chareyron



NOUVEAU ! l'Arcade labélisé



La Charte des Bistrots de Pays

L'opération Bistrot de Pays* est une démarche originale mobilisant des établissements (bistrots, cafés, estaminets et autres débits de boissons) dans un projet de pays.

Le Bistrot de Pays a pour but, à travers un réseau local d'animation, de contribuer à la conservation et à l'animation du tissu économique et social en milieu rural par le maintien ou la recréation du café de village multiservices de proximité.

Un Bistrot de Pays doit donc :

- Être situé dans une commune rurale de moins de 2000 habitants.
- Constituer le dernier, ou l'un des derniers, commerce(s) du village.
- Être ouvert à l'année.
- Proposer, autant que possible, les services de base non assurés par ailleurs dans le village (tels que dépôt de pain, de tabacs, de journaux, petite épicerie...).
- Disposer des principaux documents d'informations touristiques locales.
- Organiser des animations festives et culturelles (au moins 3 par an).
- Promouvoir les produits du terroir.
- Proposer au minimum une restauration de type casse-croûte à toute heure, basée sur les produits régionaux.
- Dans le cas où une restauration complète est assurée, proposer des repas où les recettes et les produits du terroir tiennent une place prépondérante.

* L'appellation Bistrot de Pays® est déposée à l'Institut National de la Propriété Industrielle sous le numéro 93489688.

Informations prises sur :

www.bistrotdepays.com/bistrots-pays-ardeche-plein-coeur/



07360 - Saint Michel de Chabrillanoux
Le village

L'Arcade

Gérard VIAU
☎ 04 75 66 25 62 / 06 35 32 15 53
✉ visagerard@hclmail.fr
🕒 Du 15 mars au 30 septembre : ouvert tous les jours sauf le lundi. Du 1^{er} octobre au 15 mars : ouvert tous les midis sauf le lundi.
1st March to 30th September: open every day except Monday. 1st October to 15th March: open every midday except Monday.

Au cœur du village très animé de Saint Michel de Chabrillanoux, venez découvrir cet établissement typique où Gérard vous accueillera chaleureusement pour déguster une cuisine de saison alliant tradition et générosité. Tous les plats sont faits maison à partir de produits locaux.

In the middle of the very lively village of Saint Michel de Chabrillanoux, come and discover a typical establishment where Gérard will give you a warm greeting and enjoy a seasonal, traditional and generous cuisine. All the dishes are home-made with local produce.

Sur place

Charcuterie ardéchoise maison sur place ou à emporter. Café, restaurant, terrasse, dépôt de pain, produits artisanaux, dépôt de gaz.

Favorites : Ardèche home-cured meats on the spot or to take away. Café, restaurant, terrace, bread, crafts, gas.



Spécialités

Cuisson au chaudron au feu de bois. Cuisine maison, viandes de pays, fromage de pays, légumes de saison et du jardin. Fin gras du Mézenc.

Specialities : Chaldron cooking on a wood fire. Home cooking, local meats, local cheese, seasonal and garden vegetables. Fin gras from the Mézenc.

Marchés locaux

Vernoux : le jeudi
Saint Sauveur de Montagut : le samedi

Local markets : Vernoux : on Thursday, Saint Sauveur de Montagut : on Saturday

Dans les environs...



Le belvédère de St Michel de Chabrillanoux

Aux abords d'une route sinueuse et étroite, perdez un grand bol d'air en admirant le panorama depuis le belvédère situé sur la route de Saint Michel de Chabrillanoux. Cet escalier en bois de châtaignier, équipé de tables d'interprétation, surplombe la vallée de l'Eyreux et met en valeur les riches paysages et une vue unique sur cette vallée préservée. Enfin, en arrivant sur la place de village, vous pourrez admirer marronniers et acacias figurant parmi les plus vieux de France.

At the end of a narrow, winding road, get a real breath of fresh air and admire the view from the belvedere on the road to Saint Michel de Chabrillanoux. This chestnut-wood castled-view viewpoint has viewpoint-finders and looks down over the valley of l'Eyreux for a unique panorama of the rich landscape of this unspoiled valley. As you arrive in the village square you can see some of the oldest chestnut trees and acacias in France.

« Les Sentiers de La Chabriole », 13^{ème} 15 mai 2016.

Le printemps arrive, et avec lui cette irrésistible envie de marcher qui reprend ceux que les frimas de l'hiver, fût-il doux, ont tenu éloigné des sentiers... Ne vous en privez pas, les « sentiers de La Chabriole » arrivent !

Après avoir traversé l'Eyrieux en 2015, nous franchirons la Dunière cette année pour une **importante incursion sur la commune de Silhac, clin d'œil à la Communauté de Communes du Pays de Vernoux**, qui selon toute vraisemblance devrait rejoindre la CAPCA au 1er janvier 2017...



De St Michel, direction Boucharnoux, les spectaculaires gorges de la Dunière jusqu'à « Reynier », les châteaux de Colland et du Villard. Des paysages toujours aussi variés, du Vercors au plateau de Vernoux, de l'Escrinet au Mezenc...

Voici les parcours qui vous seront proposés :

- Le Rouge - 26km - 1200 m de dénivelé : St Michel, Vaneille, Le Buisson, La Chareyre, Boucharnoux (Ravitaillement à 5km du départ), Reynier, La Faurie, Sarnoux (Ravitaillement à 12km du départ), Colland, Le Villard, Bonnore, Alliandre, Combier, St Michel.

Variante courte : après Le Villard, Doulet Alliandre, Combier, St Michel.

- Le Bleu - 18km - 1000 m de dénivelé :

St Michel, Vaneille, Le Buisson, La Chareyre, Boucharnoux (R), Reynier, La Faurie, Sarnoux (R), Colland, La Borie, Les Arnauds, St Michel.

- Le Jaune - 12km : St Michel, Vaneille, Le Buisson, La Chareyre, Boucharnoux (R), La Chareyre, Le Buisson, La Borie, Les Arnauds, St Michel.

Les parcours sont consultables sur le site : www.chabriole.fr

Toujours dans la programmation du « *Printemps de la randonnée* », pour un partenariat actif et constructif avec l'office du tourisme de Val'Eyrieux afin que vive le Centre Ardèche, qui faut **d'avoir la caverne que vous savez, a bien d'autres atouts à faire valoir !**

Bonne rando à toutes et tous, que vous optiez pour 12, 18 ou 25 km ...

Jean-Claude Pizette



Cabrioles

festival Jeune Public

Samedi 28 mai 2016

Le Festival « Cabrioles » repart pour une douzième édition. Cette année sera placée sous le signe des animaux, chimères et autres. Passe Muraille prépare une journée festive agrémentée, comme à l'accoutumée, de spectacles et d'animations variés qui raviront petits et grands.

AU PROGRAMME

Salle communale

Comme chaque année l'**Atelier théâtre de St Michel** ouvrira le festival avec « **Terminus** », joué par nos 14 comédiens amateurs. Une fantaisie théâtrale et musicale en trompe-l'œil inspirée d'un texte de Grégoire Kocjan.

Pour les tous petits la **Cie A tous vents** proposera 3 séances de leur spectacle « **Labossaki ?** » Fantaisie langagière et musicale pour les enfants de 1 à 6 ans. *Monsieur et Madame rêveraient d'un tout-petit ! Mais où le trouver ? A l'abri d'un parapluie ? Endormi sous les jupes de Mamie Bossa ? Perché sur un escabosse ? Ou parti calebasser de bosse en bosse ... Une bosse Une bossakoi ? Labossaki ?*

Salle du Temple



« **L'enfant d'éléphant** » d'après Rudyard Kipling avec la **Cie Kitis**. « **L'enfant d'éléphant** » est une adaptation en spectacle vivant de la **BD de Yann Degruel éditée chez Delcourt jeunesse**, d'après le recueil de nouvelles de **Rudyard Kipling** intitulé **Histoires comme ça**. L'enfant d'éléphant poussé par son insatiable curiosité va être transformé et ainsi changer la nature apparemment immuable du monde des grands.

Au jardin de l'église

« **Au bord de la rivière Jamuna** » de la **Cie Koeko**. *Charmes et mystères de l'Inde parmi les démons, les bêtes et les hommes*. Danse, musique et histoires, la conteuse Sylvie Le Secq et le musicien Gérard Daubanes nous offrent une vraie invitation au voyage.



Au théâtre de verdure

« **Le dompteur de sonimaux** » avec la **Cie CheeseCake** . Toni est dresseur de sons d'animaux appelés « sonimaux ». Enfermées dans une cage, ces drôles de bêtes sonores exécutent sous nos yeux des acrobaties et des prouesses sidérantes. Quelque peu débordé par ce dressage improbable, Toni se démène tant bien que mal avec ces animaux fantasques, invisibles et bavards ! Ce spectacle à la fois poétique et burlesque, marie à merveille théâtre et manipulation sonore.



« **Le lac du cygne** » avec la **Cie Envol Distratto**. Clown, manipulation d'objets, danse et magie. Dans cette oeuvre mondialement connue de Tchaikovsky, vous n'aurez le droit qu'à un seul volatile mais il sera interprété par une virtuose qui saura transcender la musique du maestro. Malheureusement pour la danseuse, Arturo, garçon de piste ou homme à tout faire engendrera des difficultés lorsque ses interventions ne conduiront pas à la catastrophe !

Au village

Entre chaque spectacle le public aura loisir de découvrir des **animations artistiques et ludiques** adaptées aux différentes tranches d'âge de nos spectateurs avec les asso **Festijeux** et les **jeux en bois de Laurent Frédérick**

Cette année nous invitons la **Cie Rouletazik** à déambuler en musique avec leur drôle d'engin dans tout le village.

« **La curieuse cabine** » laissera une trace de votre venue au festival

« **Martin, Martin** », maître de cérémonie décalé accompagnera les spectateurs tout au long de la journée. Et puis, nous prévoyons l'élaboration sur la journée d'**une grande fresque collective** animée par deux plasticiennes.

A l'espace bébé seront proposés des jeux d'éveil ainsi que deux ateliers d'**éveil musical animés par Hélène Huon**.

Appel aux bénévoles !

Comme chaque année, nous faisons appel à vous. Nous souhaiterions que chacun puisse profiter du festival, aussi plus nous serons nombreux, mieux nous pourrons nous organiser. Nous vous invitons à une réunion de préparation suivie d'un apéritif mercredi **4 mai à 18h à la salle communale de St Michel de Chabrilanoux**.



Pour les infos pratiques - tel : 06 79 96 60 94

LES RETROUVAILLES

Le 13 février dernier avait lieu à Allandre notre repas d'hiver. Dès 10h le matin l'équipe des bénévoles s'affairait pour mettre en place tables, chaises, nappes... Venaient ensuite nos deux spécialistes en décoration qui ornaient les tables de notes de musique en papier noir et blanc, assorties aux serviettes, ainsi que sur le chemin de table vert, des clés en papier.



La soixantaine de convives s'installait à table vers 13h30 et le groupe « *La clé des chants* », du Pouzin, nous mettait déjà l'ambiance avec une chanson de la Compagnie Créole : tous les regards des invités se portaient vers eux avec un grand sourire et des applaudissements. Tout au long du repas le groupe nous interprétait une quarantaine de tubes de chansons françaises des années 50-70 et nous invitait à reprendre les refrains tous en chœur ; nous avions quelques déguisements coquins mais très amusants : deux personnes du groupe s'étaient déguisées en prêtre pour nous chanter « *Si on était deux* » de Michel Sardou, car nous étions la veille de la St Valentin. Beaucoup de leurs interprétations parlaient d'amour et, tout en chantant, nous dégustions un repas fort copieux, préparé de mains de maître par Alain et Françoise, traiteurs aujourd'hui retraités, venus de Mercuer. Françoise est une ancienne camarade de classe.



Il régnait dans cette salle une ambiance festive et joyeuse quand vers 17h30, un invité demandait au groupe de rejouer des chansons de la Cie Créole, et là, la majorité des participants se mettait en place pour faire la chenille : les cœurs étaient à la fête ... moments inoubliables.

Nous rappelons que l'association « Les Retrouvailles » organise le **dimanche 21 août 2016**

autour de la salle communale de St Michel, dès 14h, une après-midi récréative avec au programme exposition de vieux outils en bois au Temple (environ 500 pièces de Mme et Mr Vittel de Charmes), des animations diverses pour les jeunes et moins jeunes en compagnie du groupe folklorique « Le Velay » (25 danseurs en sabots et leurs musiciens), ensuite buffet froid à partir de 19h30. Vous trouverez plus de détails dans le prochain numéro de La Chabriole que l'association remercie pour la parution de cet article.

La présidente, Jeannette Faure.

Chroniques d'après-guerre en Ardèche

**Vous avez apprécié l'histoire racontée
dans « *Ce village si paisible* » ?**

Découvrez la suite en lisant
« *Mystères au village* » !

Parution mai 2016

L'histoire se déroule il y a 70 ans précisément.

8 mai 1946: un an après la reddition de l'Allemagne nazie, Saint-Michel a finalement retrouvé une existence paisible rythmée par les saisons et non plus par la guerre. En ce premier anniversaire, à l'image de toutes les communes de France, les habitants sont rassemblés afin de commémorer l'achèvement de la plus grande tuerie de l'humanité.

C'est dans ces circonstances qu'un jeune inspecteur débarque au village afin d'enquêter sur deux affaires remontant à 1943 et à 1944. Au gré de ses recherches, cet ancien résistant va découvrir une communauté villageoise attachante et désireuse de tourner la page des années noires, synonyme d'angoisses, de chagrins et de privations.

En parcourant les 220 pages de cette fiction, le lecteur sera plongé au sein d'une époque marquée par les premiers pas de la IV^e République, la difficile reprise économique, les transformations sociales, le début de la campagne d'Indochine, mais aussi l'envie de s'amuser et de vivre ; en bref, un authentique voyage au cœur de l'Ardèche profonde de l'après-guerre.

Vous pouvez réserver dès maintenant votre exemplaire dédié.

Chèque de 20 € à m'envoyer 56, rue Hubert Robert. 07500 GUILHERAND-GRANGES

ou à déposer chez Gérard, au bar **l'Arcade**.

Vous êtes conviés à la soirée dédicace le vendredi 13 mai, 18 heures, **à l'Arcade**.



Christian Chapus, Chap's pour ses camarades de lycée et de fac, est né en 1949 à Saint-Michel-de-Chabrillanoux où il fut maire dans les années 80 et 90. Ce professeur d'italien en retraite a publié en 2014 une première fiction qui met en scène les habitants de son village natal durant les années noires de l'occupation. L'accueil très chaleureux réservé par les lecteurs l'a convaincu d'écrire la suite que vous découvrirez dans ces pages. « *Mystères au village* » est donc son second roman et il devrait, comme le premier, vous faire passer un agréable moment.



20 €



Retrouvez la présentation,
des extraits et toutes les infos sur

<https://mysteresauvillage.wordpress.com/>

Vous pourrez aussi vous procurer le livre dans les
points de vente habituels.

Chap's

Randonnée,

ça marche toujours !

Après avoir beaucoup tâtonné pour choisir un jour de la semaine, c'est désormais tous les lundis que nous nous retrouvons, même si, malheureusement, ça ne convient pas à toutes et tous...

Nous écumons beaucoup les sentiers du Centre Ardèche, avec quelques classiques comme le volcan des Chirouzes, le Serre de Lès ou encore le Serre de Mure et la Tourette, mais pouvons aussi nous en écarter avec des incursions en sud Ardèche, en Drôme, voire en Isère. Autant que faire se peut, j'essaie de varier les sorties, les possibilités sont grandes, même si l'on doit parfois faire un peu de route.

Par ailleurs, notre désormais traditionnelle expédition estivale est calée : cette année nous revenons au « Tour de Pays » et ce sera le Tour du Queyras, du 31 juillet au 8 août prochain... Huit jours de marche intense, près de 120 km et 8500 m de dénivelé positif, bien sûr le même en négatif ! 17 participants marcheurs plus Lily et Patrice qui assurent l'intendance...



Les troupes vieillissantes rechignent désormais à la toile de tente, aussi avons nous opté pour le régime de la demi-pension en refuges, solution plus confortable et qu'à n'en pas douter, chacun appréciera... Vous en saurez plus dans un prochain numéro !!

Bourdiguas

A VOIR ABSOLUMENT !



Ce film-documentaire constitue une bouffée d'oxygène qui est la bienvenue dans un monde déprimant. François Ruffin, journaliste fondateur du canard dénommé « Fakir » nous montre comment il a piégé Bernard Arnaud, notre vénéré PDG du luxe, qui fait rentrer des milliards de devises dans ses poches en vendant ses sacs aux Emirats... tout en licenciant les ouvriers français du textile qui coûtent trop cher à la société LVMH. François Ruffin nous fait suivre la lutte de la famille Klur, victime de la délocalisation. En somme, c'est le pot de terre contre le pot de fer ou plutôt David face à Goliath.

Depuis sa sortie dans les quelques cinémas qui ont daigné le projeter, « Merci patron ! » fait un tabac, mais il a fortement déplu à Bernard Arnaud, ce qui se comprend aisément. Par voie de conséquence, le film est boycotté par son empire de presse. C'est ainsi que le rédacteur en chef du *Parisien* a pris l'initiative de censurer ses journalistes qui s'insurgent devant cette mesure :

« *Demain, sera-t-il possible de parler d'une marque appartenant à LVMH ou de Bernard Arnault autrement qu'en termes laudateurs ? Aura-t-on le choix entre louange bien dosée ou silence honteux ?* »

Heureusement que la France est une grande démocratie où la liberté de la presse est gravée dans le marbre ! Pire que cela, les médias démontrent une sacrée solidarité dans cette affaire. Ruffin devait participer à l'émission de Taddéi sur Europe 1. Eh bien, il a été décommandé au dernier moment. Il ne faut pas oublier que cette radio appartient à Lagardère, et entre milliardaires, on est solidaire, on se serre les coudes ! Mais face au tollé, Ruffin a cependant été invité par Apathie à « Europe-midi ». Je dois dire que j'avais de la sympathie pour Apathie car il démontre parfois une certaine liberté de pensée. Maintenant c'est de l'antipathie car on a assisté à une interview odieuse, comme s'il fallait casser Ruffin et l'empêcher de parler. Apathie s'est donc sacrifié pour faire le boulot !
<https://www.youtube.com/watch?v=57ai8y2BoZE>

Je vous invite à aller voir ce film pour plusieurs raisons : tout d'abord vous découvrirez une famille de « pros » bien attachante, ensuite vous passerez un agréable moment, enfin vous apporterez votre soutien à un gars qui se bat pour la bonne cause. En effet il profite de son film pour faire un bras d'honneur à un patron qui a construit son empire en écrasant ses ouvriers. Allez faire un tour sur le site de Ruffin et encouragez-le, ça lui fera plaisir ! <http://www.fakirpresse.info/>

Chap's.



Reflexions de comptoir

- Salut Fredo tu bois un coup !
- Salut Ginette, un blanc comme toi ! Alors tu lis quoi aujourd'hui ?
- La solitude de Léo Ferré, écoute:
"Le désespoir est une forme supérieure de la critique. Pour le moment, nous l'appellerons "bonheur", les mots que vous employez n'étant plus "les mots" mais une sorte de conduit à travers lequel les analphabètes se font bonne conscience."
- Tu veux dire que les mots n'ont plus de sens ?
- Plutôt qu'on utilise des mots fourre-tout pour dire pleins de choses différentes et surtout pour connoter les idées. Dans le même esprit, Desproges disait que la France avait résolu tous les problèmes en appelant un chat un chien.
- D'accord mais alors comment on appelle un chien, Ginette ?
- Pourquoi pas une vache ? Et une vache un mouton, puis un mouton une chèvre, une chèvre une poule, une poule un cochon, un cochon une truite, une truite une girafe... On verrait alors les agriculteurs, accompagnés de leur vache, aller traire les moutons puis tondre les chèvres tout en faisant des fromages au lait de poule, ramasser des oeufs de cochons, faire du saucisson de truite et pêcher des girafes !!! Et après on s'étonne du taux fort élevé de suicide chez les paysans. C'est vraiment le bordel.
- Tu as raison, Ginette. Ce matin, j'ai entendu à la radio, un économiste dire qu'il fallait *simplifier* le code du travail. Evidemment, *simplifier*, est bien choisi. Qui pourrait être contre la simplification ? De quoique ce soit d'ailleurs ? On devient d'office d'accord avec lui. Même s'il ne veut absolument pas *simplifier* le code du travail, car la complexité vient de toutes les flexibilités que le patronnat a obtenues. Si on simplifie le code du travail, on travaillera tous 35 heures par semaine, personne ne travaillera la nuit, ni le dimanche...
- C'est ça, Fredo, il faut remettre du sens au mot et argumenter sur la base du dialogue qui est le mot sinon on se fait avoir. Rappelle-toi, il y a quelques années, Sarkozy voulait payer les fonctionnaires au mérite...
- Et les fonctionnaires se sont battus contre, démontrant ainsi, pour nombres de Français, qu'ils ne méritaient pas leur salaire !



- Alors que c'est tout le contraire.
- Sers-moi un autre blanc et explique-moi, je ne te suis plus Ginette.
- D'abord Sarkozy disait qu'il voulait payer les fonctionnaires au mérite, mais il proposait en fait de les payer à la concurrence en observant le mérite non pas vis-à-vis de la tâche à effectuer mais par rapport à leur collègue ou plutôt leur concurrent. Regardons maintenant de plus près le salaire au mérite.

En France, il y a 5 façons de gagner de l'argent honnêtement. Observons-les sous l'angle du mérite.



1°) Le travail: le salaire est directement lié, même si c'est de manière subjective, au mérite.

2°) La perception d'allocations ou de pensions: la représentation des citoyens a décidé à tort ou à raison que la situation d'une personne (chômage, famille nombreuse, blessure de guerre, retraite...) méritait la perception d'une somme d'argent.

3°) L'argent du capital: une personne perçoit de l'argent parce qu'elle est riche. Un gestionnaire de patrimoine lui fait gagner de l'argent sans qu'il n'y ait aucune relation de mérite.



4°) L'héritage: Il est très difficile de démontrer le mérite qu'il y a à recevoir de l'argent parce qu'on est bien né.



5°) Les jeux de hasard: par définition le hasard n'a pas de relation avec le mérite. Donc si Sarkozy avait eu l'intention de resserrer les liens entre mérite et gain d'argent, il aurait augmenté les taxes sur les intérêts du capital, les droits de succession et supprimé les jeux d'argent. Il a fait exactement le contraire.

– Mais ce qu'il reste de ce débat, c'est que les fonctionnaires ne méritent pas leur salaire, tout comme les allocataires ne méritent pas leur allocation !

– C'est une utilisation habile et faussée des mots. C'est pourquoi les politiciens s'entourent d'autant d'experts en communication, ceux qui maîtrisent l'art d'appeler un chat un chien.

Fabien CHARENSOL



LA CHABRIOLE

N° 80 SPÉCIAL BICENTENAIRE
1789 - 1989



Ci-joint vous découvrez un numéro très recherché de la Chabriole **puisque** il concerne le Bicentenaire de la Révolution. Il **faudrait savoir qu'il s'agit de la première couverture en couleur** : bleu, blanc et rouge, naturellement ! Vous y trouvez une carte postale de la place du village avec le peuplier planté en 1789 et emporté par le vent aux alentours de la Grande Guerre. La seconde photo présente les fameux grenadiers (valentinois) **de l'An II**, emmenés par le regretté René Gau : **peintre de son état, il était le complice de Jean-Louis Vidil et c'est à eux que nous devons les fameuses fresques qui ont illuminé le podium lors des premiers spectacles**. Quant aux soldats révolutionnaires, ils ont assuré l'animation le dimanche 16 juillet 1989, notamment lors du baptême du tilleul comme Arbre de la Liberté.

A l'occasion du Bicentenaire, Saint-Michel avait reçu une aide du Comité de Célébration et le FJEP s'était particulièrement impliqué avec la mairie dans cette commémoration. Grâce à tout cela, la fête 89 restera gravée à tout jamais dans les annales. **A l'époque**, Marc Esclaine avait filmé ces journées mémorables de bout en bout, depuis la préparation jusqu'aux feux d'artifice. 27 ans plus tard, il vient de réaliser un montage vidéo émouvant qui est accessible sur le site de la Chabriole. Vous y retrouverez Jean-Claude, Coco, Claire, Chap's, Philippe, Gilbert, Jean-Louis, René et tant d'autres à la force de l'âge, et puis aussi des personnes aujourd'hui disparues comme André, Elie, etc... <http://www.chabriole.fr/> (nouvelle adresse du site).

Les mots croisés de
Maxime Blache

Préliminaire : Pour le retour du printemps, je vous ai écrit quelques mots d'amour...



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II					■					
III						■				
IV					■					
V				■			■			
VI									■	
VII							■	■		
VIII		■	■				■			
IX				■						
X										

Horizontalement :

I – Lorsque légèreté et coquinerie nous étreignent. - II – Fis comme la marieuse d'antan. - Transformas la jouvencelle suivant les outrages du temps. - III – Frétille dans les ruisseaux privés. - Se fait à genou mais à l'envers (oups !)... - IV – On recule pour le prendre mais là, on avance. – En débardeur et suant, **c'était le Boss**. – V – A Londres, il est chamboulé après les ébats. – Moins clair que le moi. – Un tyran renversé. – VI – Précieuse allégresse, peut-être de **l'amoureux**. – VII – **Elles n'ont pas encore rencontré l'âme sœur**. – Mais pourquoi ce sigle dans une grille censément légère ? – VIII – En couple avec le pire du XXème. – Les quarante voleurs. – IX – Une bombe basque. – Femme péruvienne (ou peut-être chilienne). – X – Les volontaires sont des pratiques sado-maso ou de la Boétie.

Verticalement :

1 – **Préférées aux brunes... ça m'étonnerait !** – 2 – **Qui forcément m'attirera**. – 90 degrés mais pas de grey. – 3 – **Je l'espère sans ombre pour vos amours printanières**. – **Ca s'en va et ça revient**. – 4 – Pour un Rouget révolutionnaire. – **Son échange est une preuve d'engagement pour le couple**. – 5 – **Agis sur l'abcès pour une bonne entente**. – 6 – **Base d'alliance**. – **Faisant prosaïquement la bête à deux dos**. – 7 – **Établir la relation**. – **De devoir... peut-être conjugal ?** – 8 – Une rupture, hélas, en désordre. – Il dut choisir entre père et amour. – 9 – Elle attire au début mais fait souffrir ensuite. – Lorsque fleur subit le temps. – 10 – **Un dernier mot d'amour que je vous souhaite pour vos vies amoureuses...**

Coup de griffe ... de Chap's

Les frégates russes ont finalement été revendues à l'Égypte...

Le président Sissi serait-il plus fréquentable que Poutine ?
Non, non !

Une certaine Emma Morano serait à 116 ans la doyenne de l'humanité...

Espérons que Nadine n'aura pas une carrière politique aussi longue !

Bolloré a censuré les Guignols ...

A Canal, l'actionnaire, c'est aussi le réactionnaire.

Platini a mal plaidé sa cause devant le tribunal de la FIFA.

Platoche : excellent attaquant mais piètre défenseur !

Le choc des attentats a provoqué des pertes de mémoire chez Sarkozy et Hollande

Le premier oublie qu'il a supprimé des milliers de postes de policiers entre 2007 et 2012 et le second, qu'il a condamné la déchéance de nationalité en 2010 !

Attentats (suite) : les commerçants parisiens se désolent d'avoir perdu de l'argent

Ils devraient se réjouir de ne pas avoir perdu la vie !

Attentats (fin) : un complice arrêté à Bruxelles avec des armes dans sa voiture.

Selon son avocat, elles étaient destinées à une brocante. C'est une histoire belge ?

Régionales : Marine le Pen battue dans le Nord

Finalement, elle n'est pas « Bienvenue chez les Ch'tis » !

Condamné à rembourser plus de 400 millions au Crédit Lyonnais...

Cette fois, Nanard est au tapis !

Pamela Anderson en campagne contre le gavage...

Quoi de mieux qu'une dinde pour défendre des oies !

38 000 français auraient un compte secret dans les banques suisses...

Ces gens-là ne mériteraient-ils pas la déchéance nationale ?

La Ministre de la Justice a claqué la porte...

Pas étonnant, elle ne s'appelle pas *Christiane Taubéira* !



L'USINE DU BOIS DE SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT

3 - HISTORIQUE DE L'USINE D'EXTRAITS TANNANTS DE SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT

À la fin du XIX^e siècle, le châtaigner est confronté à une période de déclin qui se poursuit encore, malheureusement, de nos jours. L'arbre à pain, victime de la maladie de l'encre et des nouvelles orientations agricoles et industrielles de la région n'est plus le compagnon indispensable qui accompagne l'homme des Boutières depuis le berceau jusqu'à la mort. Il va cependant retrouver une nouvelle attractivité grâce au développement de l'industrie des extraits tannants.

Nous l'avons déjà évoqué, cinq usines produisant du tanin seront implantées en Ardèche, particulièrement bien pourvue en châtaigneraies. La mévente des châtaignes et l'évolution du mode de vie des autochtones ne sont pas étrangères à ces implantations.

Après la création des deux usines de Lalevade d'Ardèche bénéficiant de la châtaigneraie du Tanargue et des versants sud des Boutières, le choix du site de Saint-Sauveur-de-Montagut paraissait logique. Situé dans la moyenne vallée de L'Eyrieux au cœur d'une région moulinière, le site disposait déjà d'une infrastructure routière et de la ligne C.F.D. reliant la Voulte-sur-Rhône à Dunières en Haute Loire. La région des Boutières et les versants sud du Haut Vivarais bien pourvus en bois de châtaigner pouvaient assurer l'approvisionnement.

L'usine de Saint-Sauveur-de-Montagut est fondée en 1906 par MM. Noyer et Sarny, déjà impliqués dans cette activité. Ses débuts sont difficiles et suscitent une opposition assez vive parmi la population locale : crainte pour la santé publique compte tenu de rejets plus ou moins toxiques qui noircissent l'Eyrieux, crainte contre le déboisement intensif de la châtaigneraie locale. Les fondateurs cèdent très rapidement, en 1910, leur usine à MM. Germain et Villez.

Antoine GERMAIN (1864-1944), natif de Moras-en-Valloire dans la Drôme, est ingénieur diplômé de l'École Centrale de Lyon, promotion 1883. Après des débuts professionnels comme dessinateur pour les Ets Jouffray de Vienne il s'oriente vers la chimie qui est en plein essor. Cet essor est directement lié à la fabrication de produits tinctoriaux utilisés par les « soyeux » lyonnais. Allié en secondes noces à la famille lyonnaise Tapissier, A. Germain côtoie les acteurs majeurs de cette industrie dont la famille Gillet, et peut bénéficier de capitaux pour financer ses futurs projets.

Henri VILLEZ (1870-1959), natif de Paris, est ingénieur de l'École Centrale des Arts et Manufactures de Paris. Ses débuts professionnels se déroulent dans l'industrie sucrière. Cette grande industrie de production de sucre à partir de la betterave à sucre a été fondée par les décrets impériaux de Napoléon de 1811 et 1812 consécutifs au blocus continental imposé par l'Angleterre en 1807. La France ne pouvait plus recevoir le sucre de canne produit dans ses colonies (Martinique, Guadeloupe, Saint Domingue) et raffiné en métropole. Dès 1814, plus de 200 fermes-usines ont déjà été créées en Picardie et dans le nord de la France (Aisne, Oise, Somme, Pas de Calais). Dans le cadre de son activité professionnelle et de son métier d'ingénieur, Henri Villez rejoint Lyon et rencontre à cette occasion Antoine Germain qui envisage d'investir dans l'industrie des extraits tannants. Le procédé d'extraction du tanin à partir du châtaignier étant similaire à celui de l'extraction du sucre à partir de la betterave, l'association Germain-Villez présentait toutes les garanties pour l'exploitation d'une usine : Antoine Germain, pour sa connaissance de la région et du marché des extraits tannants et Henri Villez pour son expérience technique. Ils reprennent l'usine en 1910 et bénéficient de l'apogée de cette industrie jusque vers 1920.

En 1922, A. Germain et H. Villez forment une société en nom collectif avec la raison sociale « A. GERMAIN & H. VILLEZ », chaque associé ayant les pouvoirs et la signature. Le capital social est fixé à 95 000 Francs, fourni à hauteur de 85 000 Francs par Antoine Germain et 10 000 Francs par Henri Villez.

Prévue initialement pour une durée de 10 ans, cette société est rapidement transformée en société anonyme au capital de 2 100 000 Francs avec la raison sociale « Etablissements Germain & Villez » (Fig. 6).

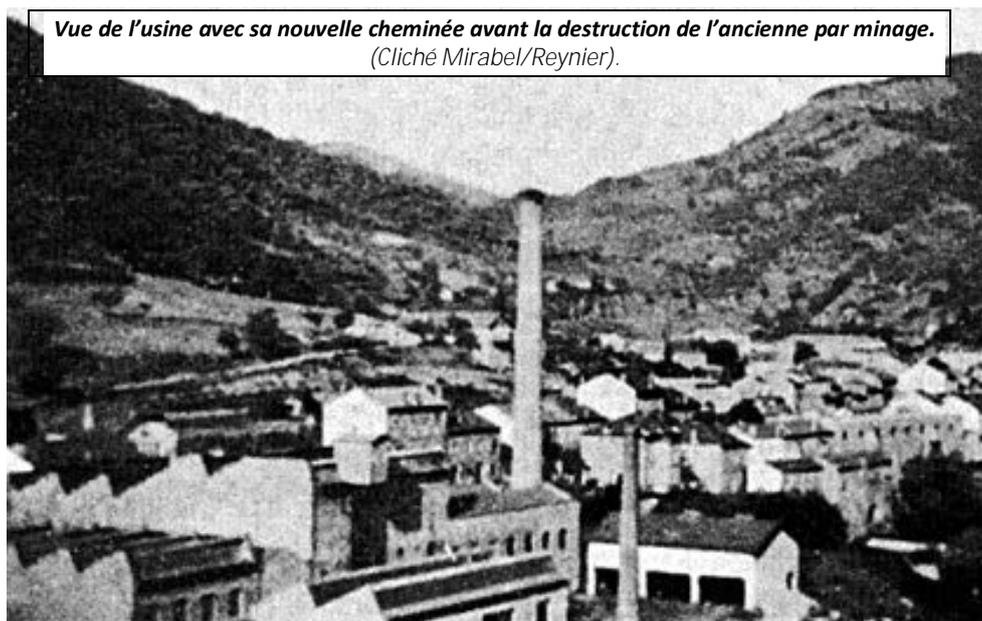


Vue de l'ancienne usine en 1924. (Carte postale ancienne de la collection Picq).

En 1926, l'ancienne usine est remplacée par des bâtiments plus spacieux et plus fonctionnels avec du matériel performant pour l'époque. Ces bâtiments encore visibles de nos jours (2015), abritent la coopérative agricole et le magasin Casino.

Ces nouvelles installations permettent à l'usine d'atteindre son plein rendement qui durera jusqu'en 1930, date qui marque le début de la crise dans ce secteur suite à la concurrence des produits américains et à l'importation de bois de quebracho d'Argentine. À la suite de ces difficultés économiques l'usine est reprise par la société Progil en 1932. Lors de la cession, Henri Villez père obtient que son fils Henri soit maintenu dans l'usine comme directeur. La société Progil modernise l'usine et abandonne la production de tanin liquide à 30-35 % d'extrait sec, livrée dans des fûts devenus trop onéreux pour la commercialisation. Les nouveaux investissements permettent la fabrication d'un extrait tannant compact à 65 % d'extrait sec, pouvant être conditionné et commercialisé dans des sacs de jute caoutchoutés. L'introduction d'adjuvants chimiques adéquats permet également d'améliorer la qualité et la couleur des produits, commercialisés majoritairement vers l'Angleterre.

Vue de l'usine avec sa nouvelle cheminée avant la destruction de l'ancienne par minage. (Cliché Mirabel/Reynier).



Une nouvelle cheminée de 40 mètres est édiflée entre 1938 et 1940 par des fumistes italiens. Pour l'approvisionnement en bois de châtaignier, les coupes sont de plus en plus éloignées de l'usine. Cet éloignement augmente considérablement les coûts d'exploitation et nécessite une importante logistique de transport.

De nouveaux locaux servant d'entrepôt et abritant les ateliers de réparation du matériel de manutention et de transport voient le jour en 1945.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le tannage à l'aide du tanin végétal n'est plus de mise. Les professionnels du cuir lui préfèrent le tannage au chrome ou celui utilisant les nouveaux tanins chimiques, la fermeture de l'usine paraît inéluctable. Son directeur, M. Henri Villez fils, conseillera à quelques ouvriers ayant un fort potentiel d'envisager une reconversion dans d'autres secteurs.

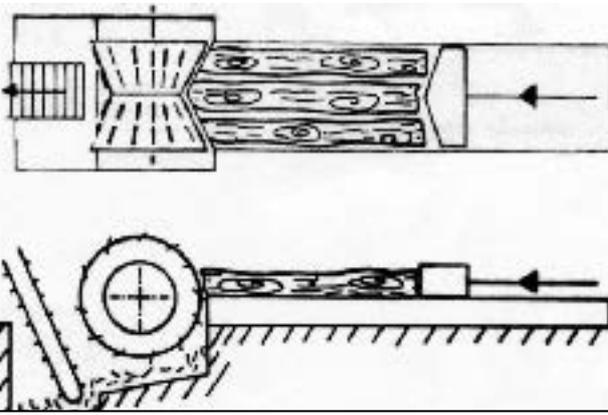
L'inévitable arrivera en 1962, date de la fermeture du site par Progil. Quelques employés seulement auront l'opportunité et la volonté d'intégrer l'usine de Progil à Pont-de-Claix dans l'Isère. Saint-Sauveur-de-Montagut qui selon Elie Reynier disposait encore de plus de 500 emplois industriels et artisanaux dans les années 1950, se trouvera durement touché. Cette fermeture s'ajoutant au déclin inexorable de son industrie textile contribuera à alimenter un peu plus l'imposant exode de la population rurale locale dans les années 1960.

L'acheminement du bois vers la plateforme de déchargement située à proximité de l'usine se faisait de deux façons. Quelque fois par voie terrestre (pierre plate représentant un camion et qui était déplacée sur une piste matérialisant une route entre la berge et l'usine), mais le plus souvent en brassée (par transport aérien pour aller plus vite!). Le bois déchargé dans la plateforme d'accueil de l'usine, était ensuite acheminé vers des zones de stockage en piles comme dans la cour de la vraie usine. Il était récolté dans les proches environs. Cela permettait en fait de nettoyer le pâturage en éliminant les branches mortes emportées par le vent. La forêt jouxtant le pâturage, était également une très grande source d'approvisionnement. La quantité de bois réduit en petits morceaux, amassée au fil du temps, était relativement importante. Elle a permis à notre mère de se réchauffer ponctuellement durant un hiver, en gardant à son tour le troupeau après mon départ pour l'internat.

Je ne m'ennuyais jamais et je ne voyais jamais passer le temps. Absorbé quelquefois par le jeu, j'en oubliais d'avoir l'œil sur le petit troupeau. Les chèvres qui sont toujours par nature à l'affût d'un coup tordu dès qu'on a le dos tourné, en profitaient alors pour se faufiler vers des zones interdites car réservées aux cultures, ou tout simplement dans le champ du voisin. Cette occupation n'était pas unique. Selon les saisons et l'inspiration du moment, la nature offrait un panel de jeu inégalable, pour peu que l'on fasse preuve d'imagination. L'équipement était également sommaire et ne ruinait pas la famille. L'Opinel ou le « Dumas aîné » était indispensable. Pour le reste un petit outil comme un marteau ou une scie par exemple, empruntés au père de famille, suffisait à mon bonheur. Ah la belle époque pour les parents qui ne se posaient pas de questions pour occuper leur progéniture !

Ces souvenirs ont-ils influencé plus tard ma destinée et mon orientation vers la filière bois ? Honnêtement je n'en suis pas certain. Récemment j'ai eu l'occasion, lors du décès d'un ami, d'écrire un petit article retraçant sa vie professionnelle qu'il avait entièrement consacrée à la société Progil. D'abord à la papeterie de Condat créée en 1907 par la famille Gillet pour la fabrication d'extraits tannants à partir du châtaignier, puis transformée en papeterie. Ensuite à l'usine Isogil (Isorel et Gillet) de Bruguière dans le Tarn, traitant du châtaignier pour en extraire le tanin. Cette usine utilisait alors les copeaux de bois « détanisés » pour la fabrication de panneaux de bois « Isorel ». Ceci m'a conduit directement à l'usine sœur de Saint-Sauveur qui avait bercé mon enfance, et dont l'histoire et le process sont certainement oubliés de nos jours. Plus d'un demi-siècle après la fermeture de l'usine, il m'a paru intéressant de rappeler l'histoire de cette usine régionale, depuis sa création jusqu'à sa disparition prévisible au lendemain de la seconde guerre mondiale. Son cycle de vie, semblable à celui de beaucoup d'autres entreprises montre la difficulté pour toute activité industrielle de se pérenniser dans un monde concurrentiel et mondialisé, sans cesse évolutif, toujours accéléré, ou rien n'est figé ni jamais acquis.

La mise en copeaux : elle était réalisée par deux coupeuses formées d'un tambour constitué par deux troncs de cône unis par leur sommet et équipé de lames (couteaux).



Représentation schématique d'une coupeuse vue de dessus et vue de profil.

Les « mouchous » étaient pressés selon le sens des fibres contre le tambour à l'aide d'un vérin actionné à la vapeur. La hauteur de positionnement des couteaux (lames) permettait d'ajuster la taille des copeaux dont l'épaisseur était de 3 à 4 mm. Les couteaux étaient affûtés deux fois par faction. Les coupeuses ne fonctionnaient pas pendant la faction de nuit et produisaient pendant les deux autres la totalité de la production. Leur vitesse de rotation était de 300 tours/mn,

l'entraînement simultané des deux coupeuses étant assuré par la même machine à vapeur. Les copeaux tombaient dans une trémie et étaient repris par un élévateur à godets qui les emmenait dans un grenier situé en dessus des autoclaves.

L'extraction du tanin : le tanin étant soluble dans l'eau, son extraction était réalisée à contre-courant dans une batterie de 8 autoclaves par épuisement successif au contact d'environ 10 m³ d'eau par cycle. Cette eau à 100-110°C, s'enrichissait progressivement en tanin. Les autoclaves étaient vidangés, dépotés (« débourrés ») et rechargés en copeaux neufs selon une rotation bien établie, et à tour de rôle. Lors d'une fabrication, en supposant par exemple que les autoclaves 1 à 8 contenaient dans l'ordre des copeaux de moins en moins épuisés et donc des solutions de plus en plus concentrées en tanin, c'est dans l'autoclave 8 que l'on effectuait le soutirage de la solution enrichie en tanin. Après vidange de l'autoclave 8, on faisait circuler la liqueur du 7 dans le 8, celle du 6 dans le 7, et ainsi de suite jusqu'au 1 dont la solution était envoyée dans le 2. On pouvait ainsi dépoter le 1 et le recharger en copeaux neuf. Lorsque le chargement était terminé, on reprenait la circulation des solutions : celle du 8 qui était la plus concentrée était envoyée dans le 1 et mise au contact des copeaux neufs, celle du 7 était envoyée dans le 8, etc., et celle du 2 dans le 3. L'autoclave 2, contenant les copeaux les plus épuisés était alimenté en eau claire réchauffée à 100-110 °C. Chaque cycle comprenant l'extraction de la solution concentrée, le débouillage et le chargement en copeaux, les deux phases de circulation des solutions et le temps de diffusion, durait environ une heure. Cela permettait de réaliser une vingtaine d'extractions par jour. Au cycle suivant, l'extraction de la solution la plus concentrée se faisait à l'autoclave 1 et le débouillage au 2, et ainsi de suite. La solution extraite appelée « bouillon » était envoyée à « la concentration ». Un système de vannes, pompes et tuyauteries permettait à la solution de circuler d'un autoclave à un autre quelque soit leur position. La température dans chaque autoclave était maintenue aux alentours de 100 - 110°C par une injection de vapeur, si nécessaire.

Le refroidissement et décantation du bouillon extrait : le bouillon sortait des autoclaves à 90-100°C et à une concentration de 3 degrés Baumé soit 5% environ. Il était refroidi dans un appareil réfrigérant à tubes jusqu'à 12-15°C. Le refroidissement était nécessaire pour piéger les constituants autres que le tanin. Ces constituants solubles à chaud mais insolubles à froid, auraient eu des effets néfastes sur le tannage des cuirs. Le bouillon refroidi était envoyé directement dans des cuves de 27 m³ de capacité où il décantait pendant 3 jours. Le liquide décanté et clarifié alimentait ensuite la concentration alors que les boues précipitées étaient récupérées et pressées à l'aide de filtres à presse. Les jus récupérés des filtres à presse étaient mélangés avec le bouillon allant à la concentration alors que les boues pressées étaient évacuées vers la chaudière à bois pour y être brûlées humides, et éliminées.

Concentration du bouillon contenant le tanin : après clarification, le bouillon pouvait désormais être concentré. La technique utilisée consistait à le faire passer dans un évaporateur tubulaire « multiple effet » à 4 effets (ou quadruple effet). Chaque effet fonctionnait comme un échangeur de chaleur. Le bouillon devant être concentré circulait dans un faisceau de tubes verticaux logé dans une cuve cylindrique alimentée en vapeur. Le premier effet recevant le bouillon à concentrer était chauffé par la vapeur d'échappement des machines à vapeur.

La vapeur provenant de l'évaporation d'une partie de l'eau du bouillon était récupérée dans un ballon situé en dessus de la cuve cylindrique. Elle était utilisée pour chauffer le deuxième effet qui recevait du premier effet le bouillon qui avait commencé à se concentrer. Il en était ainsi **jusqu'au 4^{ème} effet équipé d'un condenseur et d'une pompe à vide pour stabiliser et fixer la température de sortie du bouillon concentré à une valeur voisine de 50-55°C. L'évaporation de l'eau dans les faisceaux de tubes pouvait ainsi se faire à des températures inférieures à 90°C, ce qui permettait d'éviter l'hydrolyse et l'oxydation du tanin. La concentration du bouillon passait de 3 degrés Baumé (5-6%) à 25-28 degrés Baumé (30-35%).** Après un contrôle qualité effectué par le **laboratoire de l'usine et les mises en conformité et au titre**, cet extrait tannant liquide pouvait être livré directement chez les clients soit en futs pétroliers, soit en camions citernes. La livraison était dans ce cas onéreuse.

Pour une déshydratation poussée permettant d'atteindre 65% d'extrait sec, l'usine utilisait des évaporateurs de type « Kestner » à la suite du quadruple effet. Le fonctionnement du « Kestner » était identique à celui du quadruple effet mais il était beaucoup plus efficace. Il permettait **d'obtenir un extrait compact** pouvant être commercialisé dans des sacs cousus de 50 kg, en jute. Le refroidissement de ces sacs pendant au moins 24 heures était nécessaire pour donner un produit friable.

Séchage par air chaud et conditionnement en sacs papier : dans les années 1950, l'usine ne commercialisait quasiment qu'un extrait sec en poudre, à 70%, voire plus, de concentration. Ce produit pulvérulent de couleur chocolat était ensaché dans des sacs en papier de 50 Kg. L'usine utilisait alors un tapis roulant se déplaçant dans un tunnel à air chaud pour prolonger la déshydratation à la sortie du « Kestner ».

Certaines usines, ce qui n'était pas le cas à Saint-Sauveur, utilisaient un atomiseur permettant de pulvériser la solution réchauffée, dans la chambre d'un atomiseur traversé par un courant d'air chaud à 120°C. Par évaporation forcée les gouttelettes se transformaient instantanément en particules solides. L'extrait en poudre était alors récupéré par effet de cyclonage dans l'atomiseur suivi de plusieurs séparateurs de type cyclone.

L'usine était autonome en énergie. Après dépotage des autoclaves, les copeaux épuisés en tanin étaient renvoyés à la chaudière pour y être brûlés directement, et générer de la vapeur utilisée pour tous les besoins de l'usine (extraction du tanin, concentration du bouillon, séchage, et chauffage). La vapeur produite permettait également d'entraîner les coupeuses et d'actionner leur vérin. Pour la production d'électricité, une machine de Watt et son impressionnant volant entraînant la dynamo, assurait la totalité des besoins du site.

Après la fermeture en 1962, les locaux de l'usine abriteront les abattoirs des Ets Ribes, puis la coopérative agricole devenue « Gamm vert ». Les anciens ateliers d'entretien de l'usine de M. Guichardière seront rénovés et reconvertis pour l'implantation du magasin « Casino » actuel.

Documents consultés :

AZÉMA Jean-Pierre Henri, « *Moulins du cuir et de la peau – Moulins à tan et à chamoiser en France XII^e-XX^e siècle* », éditions Créer – 2004

BLACHE J.-L. « *À l'usine de Saint-Sauveur-de-Montagut* », journaux Le Progrès du 4 et 6 novembre 1952 – documents fournis par la Bibliothèque Municipale de Lyon, cote 950002.

REYNIER Elie, « *Saint-Sauveur-de-Montagut : Évolution d'une petite commune rurale en Ardèche* », éditions Empire et Royaume Valence – reprint 1996 de l'édition de 1953.

Remerciements :

- À mon frère Georges Coste, employé pendant 3 ans à l'usine et dont la mémoire exceptionnelle m'a permis de valider ou de compléter certaines données et informations sur le fonctionnement de l'usine.

- À la Bibliothèque Municipale de Lyon qui m'a permis de retrouver les deux articles de J.-L. Blache sur l'usine de Saint-Sauveur, publiés dans le journal « Le Progrès » en 1952.

Gérard COSTE – Septembre 2015



« **A consommer avant le...** »,
« **A consommer jusqu'au...** »,
« **A consommer de préférence avant le...** »,

DLC, DDM,... Qu'es aquò ?

Ces mentions figurent sur les (trop) nombreux emballages des produits que nous achetons. Savez-vous, savons-nous réellement ce qu'elles signifient et comment les utiliser pour mieux gérer notre consommation et éviter pourquoi pas un gaspillage inutile?

Une explication rapide est peut être nécessaire pour éviter soit de mettre sa santé en danger ou éviter une psychose qui nous ferait imaginer un risque pourtant inexistant !

A ne pas confondre donc :



➤ Les mentions « **à consommer jusqu'au ou avant le** » représentent ce qu'il est convenu d'appeler la **DLC (Date Limite de Consommation)**. Cela signifie concrètement qu'au delà de cette date le produit peut présenter des risques pour la santé du consommateur. La majorité des produits frais emballés portent cette mention obligatoire fixée sous la responsabilité du fabricant et ne peuvent être vendus une fois la date dépassée.

➤ La mention « **à consommer de préférence avant le** » représente la **DDM (Date de Durabilité Minimale)** qui a remplacé l'ex-DLUO (Date Limite d'Utilisation Obligatoire). Au delà de cette date, la denrée peut éventuellement perdre ses qualités gustatives et/ou nutritionnelles mais peut être consommée sans danger pour la santé. Cette indication est notamment visible sur les boissons, les produits d'épicerie (pâtes, riz, sucre, conservés) mais aussi sur les produits laitiers ou les gâteaux secs. Il n'est donc pas nécessaire de jeter les produits dont la DDM serait dépassée même s'il existe malgré tout quelques restrictions liées aux indications portées sur l'emballage à savoir :

- à consommer de préférence avant le ... complétée par le jour et le mois, la durabilité du produit est alors inférieure à 3 mois
- complétée par le mois et l'année, la durabilité est alors inférieure à 18 mois
- complétée par la seule année alors vous avez.... l'éternité (ou presque) devant vous et procéder à un legs si ça vous chante!!!



Pour compléter mon propos et pour éviter de possibles désagréments gastriques les produits non secs (purées, jus, sauces, compotes) comportent également une DDM et donc peuvent être conservés très longtemps mais ATTENTION une fois ouverts ils doivent être conservés au frais et consommés très rapidement!!!!

J'espère que ces quelques infos vous permettront une consommation à la fois plus sereine et plus économe.

Mick



Et ça marche aussi
pour la tâche et les impôts ??



Le nénufar, l'ognon et l'accent Sir Korn Flakes s'en vont en guerre...

Ce pourrait être le titre d'une fable prometteuse. Vous l'avez perçu d'emblée, il s'agit de la réforme de l'orthographe ressortie d'un tiroir poussiéreux par le B.O de l'Education Nationale de novembre 2015, quoique amorcée par les académiciens il y a 26 ans tout de même !

Et ouais, sans doute parce qu'une France à cheval sur le qui-vive et le sauve-qui-peut, en état d'urgence du chômage, de l'immigration et du terrorisme méritait bien qu'on perdît son énergie à raviver la guéguerre...

Observons le bestiau de plus près et notons d'abord que si on commence à toucher à l'accent circonflexe, c'en est fini du bestiau, comme du festival et des festivités, des forestiers et de la croissance, de l'hospitalité etc., puisque cet accent, au tempérament si gaulois, n'a pas seulement le caractère esthétique d'un « chapeau » ; il est l'empreinte vive de l'histoire du mot donc de son existence et de son sens (Imaginez : « Je vais me faire un petit jeune... » ou encore à une virgule près, « Je suis sur Germaine... ») Alors là, j'exagère... parce qu'évidemment qu'ils y ont pensé aux problèmes d'homonymie ! On pourra donc continuer à écrire un homme mûr, histoire de ne pas le prendre pour une cloison mais qu'en sera-t-il de la femme mûre ? Ca dérange quelqu'un qu'elle ait été jusque là assimilée au fruit du « bourdiga » ?

Le bestiau, évoqué dans le texte officiel par « *rectifications orthographiques* » est apparemment motivé par un besoin pressant de modernité pour les grands et de simplification pour les petits. Ah bon ? Ca devrait donc s'appeler « reformation de l'orthographe » alors qu'on parle de « réforme » : mot apparu au 17^{ème} s avec le sens de « *Rétablissement de l'ancienne discipline dans une maison religieuse, suppression des abus, retour à une vie plus vertueuse...* » ; là, on est hors-sujet. Aujourd'hui bien sûr, le sens s'est élargi : une réforme est « *un changement radical ou important en vue d'amélioration(s)* » (Littré) et là, je me gratte la tête comme le petit du dessus en cherchant désespérément où se nichent les améliorations dans la réforme de l'orthographe 2016 comme dans celle du collège qui entrent en vigueur dès la prochaine rentrée avec... l'h30 hebdomadaire de français en moins en 6^{ème} ! Eureka, me dis-je, modernité et simplification, nous revoilà dans le sujet...

Simplifions donc : perte de -PH- chez les nénuphars, glissement de terrain pour le tréma et amputation d'une jambe des « fjords », qui n'ont qu'à bien se tenir sous la forme de « fiords » ! Quel grand soulagement sans doute pour les millions de personnes qui souffraient au quotidien en les écrivant ; il faudrait donc qu'on s'occupe d'urgence de « mâchicoulis », des fois qu'il ferait batailler celui-là aussi... Et « Bjorg », celui de la marque -Bio-, on en fait quoi alors ? On le garde ou on demande à la marque de revoir sa copie, son logo et ses emballages de produits ?

Le désir de simplification de la langue rencontre ses limites précisément là : dans la distorsion entre ce **qu'on apprend à l'école et ce qui est lu** par ailleurs. **A quoi sert de réformer officiellement l'orthographe alors que les médias et la publicité s'y adonnent au quotidien par moult approximations, néologismes, sigles et autres banalisations des écarts à la règle, parfois fructueux d'ailleurs.** Et puis que se mêle-t-on **de décider de l'évolution d'une langue vivante alors qu'en la matière, elle se débrouille très bien toute seule ; laissons-là vivre que diable !**

Le moderne bestiau nous recommande aussi **d'imposer** désormais la soudure de certains mots **jusqu'alors composés** : « chauve-souris » risque alors de se prononcer « chauvesouris » (=chauvezouri), la **pauvre...** De même, on pourra enfin manger de « **l'ognon** » en « picnic » le « weekend » aux allures branchées et simplifiées. De toute façon, **l'oignon faisait déjà pleurer avant...** comme le « millepattes » 2016 **qui se retrouve privé de 999 organes de locomotion s'il voyage en solitaire.** Et pour ceux qui restent séparés (chou-fleur), on va faire mieux encore en matière de simplification : « *Seul, le second élément prend la marque du pluriel seulement et toujours lorsque le mot est au pluriel* », nous dit la nouvelle règle des nouveaux manuels scolaires. **Y'en n'avait pas assez des règles ?! C'était pourtant pratique d'expliquer et de comprendre** que des « chou×-fleurs » étaient des choux-fleurs. Dorénavant, va-t-il falloir admettre **que le chou produit l'image de plusieurs fleurs à la fois ?** que des patates sont une pomme poussant dans plusieurs terres ? que les sans-abri(s) perdent le bénéfice de leurs nombreuses résidences secondaires ? que les après-midi(s) **sont des moments privilégiés comme on n'en a peu puisqu'ils se prennent les jours** qui comptent plusieurs « midi » ? **Notons au passage qu'on ne touchera pas aux « prie-Dieu »** qui eux, ont le droit de rester invariables pour cause de privilège...**de la majuscule. J'en perds définitivement le latin que je n'ai pas encore acquis...**

Le simplificateur bestiau prétend encore rendre systématique l'usage du tiret dans les numéraux composés : avant (la carte bancaire...), on écrivait courageusement « deux cent vingt et un » ou « cent trente-deux » mais cette règle tordue **de l'emploi du tiret était rarement appliquée ; du coup, on l'allège** en rajoutant des éléments (deux-cent-vingt-et-un) ; logique non ?



Le cohérent bestiau ne tardera donc pas à s'attaquer à Citroën, véritable scandale orthographique avec son logo en accents circonflexes qui se superposent, un tréma hors-jeu et un e muet. **D'ailleurs, citro-N** fonctionne tout à fait bien phonétiquement mais le tiret dans le mot **n'étant plus dans l'air du temps, ma Xsara est pressée comme un...**

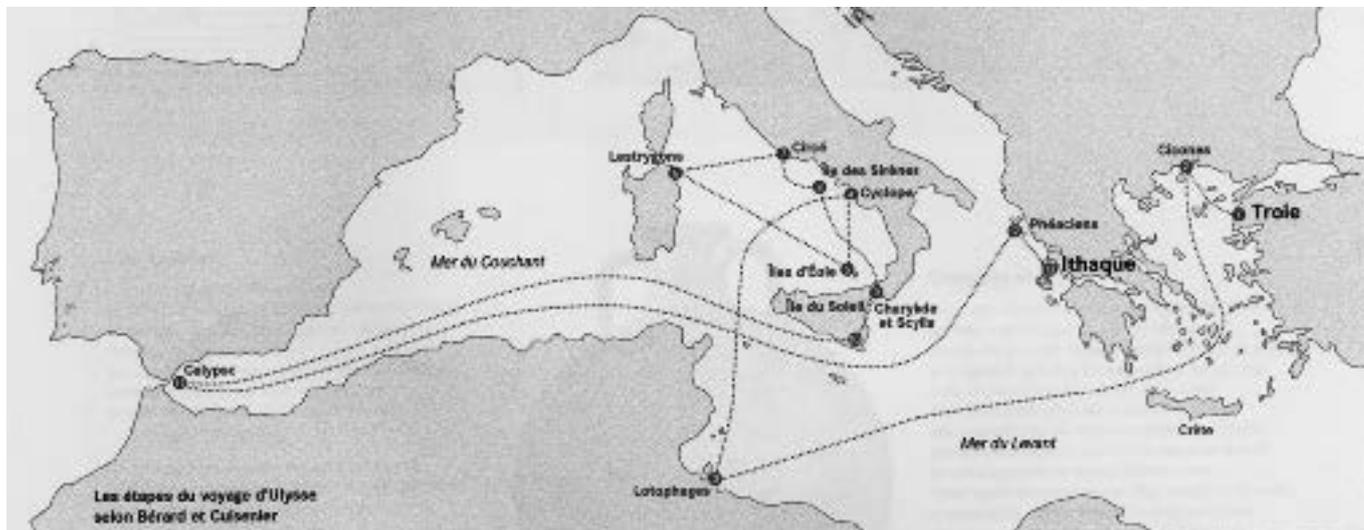
Bref, il **n'en reste plus qu'environ 2 390** comme ceux-là, sujets à lifting ; **c'est finalement bien peu, me direz-vous,** par rapport aux 59 000 entrées que **comptera le prochain dictionnaire de l'Académie Française.** Et puis le bestiau se veut rassurant : « *Aucune des deux graphies, ni l'ancienne ni la nouvelle, ne peut être tenue pour fautive...* » ; **c'est alors que m'apparaît subrepticement (ça, c'est un bommo !)** le vrai sens peut-être de simplification et modernité : fini, les interminables corrections de copies ?!?

Mireille PIZETTE

(Avec l'aimable, quoiqu'involontaire concours de Nathan, Belin et Najat Vallaud-Belkacem)

Heureux qui comme Ulysse...

L'Italie est une terre chargée d'histoire ; de nombreux vestiges très anciens sont là pour attester la présence humaine bien avant les romains : pour témoignage, citons par exemple les « nuraghi » en Sardaigne construits il y a plus de 3 000 ans et la Vallée des Temples en Sicile qui remonte à la « Magna Graecia », la Grande Grèce, au VIII^e siècle Av. J.C, quand la civilisation hellénique dominait la Méditerranée. C'est à cette époque qu'Homère raconta dans « *l'Odyssée* » le long périple d'Ulysse à travers la Mer Méditerranée, loin de son île d'Ithaque et de son épouse Pénélope.



Comme le montre la carte ci-dessus, Ulysse aurait fait plusieurs escales sur les côtes italiennes où il aurait vécu des aventures extraordinaires. Toutefois, le positionnement de certains épisodes (notamment les Cyclopes), est toujours sujet de désaccord entre les spécialistes de la question et il risque de le rester encore longtemps.

LES CYCLOPES :

Ulysse et ses marins débarquent sur l'île des Cyclopes (La Sicile ?) où ils sont faits prisonniers par Polyphème qui dévore plusieurs d'entre eux. Ils parviennent à s'échapper grâce à une ruse d'Ulysse, qui enivre le Cyclope à l'aide du vin pris chez les Cicones, puis perce l'œil unique du monstre pendant son sommeil. Ulysse et ses compagnons quittent ensuite la caverne du Cyclope en se dissimulant sous le ventre de ses moutons géants lorsqu'il les conduit hors de la caverne pour les mener paître. Ulysse a d'abord trompé Polyphème en lui affirmant s'appeler *Outis*, ce qui veut dire Personne : ainsi, lorsque Polyphème aveuglé appelle ses compagnons à son secours et leur explique qu'il a été aveuglé par Personne, il passe pour fou. Mais au moment où son navire quitte l'île, Ulysse ne résiste pas au plaisir de révéler son vrai nom pour railler Polyphème. Celui-ci, fou de rage, jette plusieurs rochers en direction du navire. Ces rochers sont visibles à Acì Trezza en Sicile.



Les rochers du Cyclope



Ulysse et ses compagnons aveuglent le Cyclope

EOLE :

Ulysse et ses compagnons arrivent ensuite sur l'île d'Éole, le gardien des vents. Celui-ci leur offre l'hospitalité et tente de les aider à rentrer chez eux en offrant à Ulysse une outre où il a enfermé tous les vents qui pourraient les empêcher d'arriver à bon port ; Éole leur envoie aussi une brise légère qui doit les ramener rapidement à Ithaque. Au dixième jour de navigation après avoir quitté l'île d'Éole, la flotte d'Ulysse aperçoit enfin les côtes d'Ithaque. Ulysse, rassuré et épuisé, succombe au sommeil. Par malheur, les compagnons d'Ulysse, persuadés que l'outre contient des trésors offerts à Ulysse par Éole, ouvrent l'outre, libérant ainsi tous les vents néfastes. Les vents contraires se déchaînent et emportent de nouveau la flotte vers l'île d'Éole, lequel, irrité du piètre usage qu'Ulysse a fait de son cadeau et persuadé qu'il est maudit par les dieux, les chasse cette fois sans ménagement.

CIRCE :

Le navire d'Ulysse atteint ensuite l'île d'Aiaïé, où réside l'enchanteresse Circé, fille d'Hélios. Ulysse aborde le premier et tue un cerf géant qu'il rapporte au navire. Après plusieurs jours de repos, il décide d'envoyer un groupe d'éclaireurs tirés au sort : Euryloque part en compagnie d'une vingtaine d'hommes, tandis qu'Ulysse et les autres restent au navire. Les éclaireurs découvrent le palais de Circé, entouré d'animaux sauvages, lions et loups, qui se comportent comme des animaux domestiques. L'enchanteresse les accueille, mais Euryloque, méfiant, préfère rester dehors. Les hommes qui entrent sont transformés en porcs lors du repas, car Circé a versé une drogue dans leur boisson. Euryloque, après être resté longtemps à attendre en vain le retour de ses hommes repart vers le navire et relate leur disparition à Ulysse. Ulysse se met aussitôt en route pour tenter de sauver ses compagnons. Il rencontre en chemin Hermès, sous l'apparence d'un beau jeune homme, qui lui indique de quelle manière il peut vaincre la magie de Circé et déjouer ses pièges ; il lui donne pour cela une plante, le moly, qui rendra les sortilèges de Circé sans effet. Circé accueille Ulysse et verse une drogue dans sa boisson, dans l'intention de le transformer en porc lui aussi ; mais le sortilège ne fonctionne pas. Suivant les indications données par Hermès, Ulysse menace alors la magicienne de son épée ; elle tente de le séduire en lui offrant de partager sa couche, mais Ulysse n'accepte qu'après avoir fait prêter à Circé le grand serment des dieux, qui la rend incapable de lui faire du mal. Circé s'unit à lui, puis le traite en hôte de marque et lui offre un repas, mais Ulysse refuse de s'alimenter avant que la magicienne n'ait libéré ses hommes. Circé rend alors leur apparence humaine aux compagnons d'Ulysse, puis leur offre l'hospitalité, cette fois sans tromperie.

Ulysse et ses compagnons restent un an chez Circé à se reposer et à festoyer, après quoi les compagnons rappellent à Ulysse qu'il faut rentrer au pays. Circé leur conseille de visiter les Enfers, car seul le fantôme du devin Tirésias peut leur indiquer le chemin du retour. Le matin du départ, l'un des marins, Elpénor, se tue en tombant du toit du palais.

CHARYBDE et SCYLLA :

Le lendemain, Ulysse et ses compagnons repartent en mer. Grâce aux conseils de Circé, ils évitent sans encombre les sirènes, car Ulysse a bouché les oreilles de ses marins avec de la cire ; lui-même, désireux d'écouter le chant, s'est fait attacher au mât pour ne pas être tenté de se jeter à la mer sous le charme. Ils arrivent ensuite à hauteur des deux écueils de Charybde et Scylla : ils passent au large de Charybde, mais ne peuvent éviter l'autre monstre, Scylla, qui enlève et dévore six marins.



Chap's

PETIT BILLET D'HUMEUR
SUR L'USAGE TORDU DES MOTS OFFICIELS :
PROMENADE A L'INTERIEUR DES MOTS
Ou NOTIONS AMUSANTES D'ONOMATOLOGIE EXPRESS

Par Jean Pierre Meyran
(Illustrations de la rédaction)

Onomatologie ? Qu'est-ce donc ?

Ce n'est certes pas une science officielle, ni officieuse, ni une branche de la médecine. C'est « la science des noms et des classifications nominales ». Mais j'en ferai ici un usage plus ludique et léger...

Il s'agit ici de chercher les mots à l'intérieur des mots, ce qui constitue un jeu amusant et parfois éclairant. C'est une variante de ce qu'on appelle « la langue des oiseaux ».

Ce n'est pas pour rien que le français a été au XVI^e siècle la langue de l'alchimie !

Par exemple : pourquoi sur les grimoires on trouvait souvent dessinés des sangliers ?

Parce que le sanglier illustre le sang lié, si, si. Je ne l'invente pas.

Moins alchimique mais de la même époque : toutes les auberges à l'enseigne « au lion d'or ». Vous aurez trouvé pourquoi...

Pourquoi le français et pas une autre langue ? Parce que le français est comme on dit une langue très érodée. La phonétique s'est éloignée de celle du latin.

Il nous semble évident, depuis l'école primaire, de décomposer aimablement un mot en d'autres : c'est ce qui donne les charades, et les rébus. Pratiquement toutes les syllabes isolées en français signifient quelque chose.

Exemple : Ba Bé Bi Bo Bu Bou Beu Ban Bin Bon ?

Bas (et Bât de l'âne)(et Bat et Bats, du verbe battre), Baie (et bouche Bée)(et cheval Bai), Bis (le pain bis), Beau, Bu (j'ai bu), Bout, Beuh (à la fois « pouah » et « herbe ») Banc (et la publication des Bans), Bain, Bon (et Bond) !

Pa Pé Pi Po Pu Pou Peu Pan Pin Pon ? Pas, Paix, (et Pais, du verbe paître), Pis (et Pi=3,1416), Pot (et Peau), Pu, Pou, Peu (et Peut), Pan (et Paon), Pain (et Pin), Pont.

C'est la seule langue du monde où on peut le faire à ce point. Essayez en anglais ou en espagnol : ça ne marche pas, ou rarement ! En français, inversement, il est rare de ne pas trouver une décomposition d'un mot en syllabes significatives.

Prenons le mot « démocratie » : Il peut se décomposer (façon charade) en Dé-Mot-Crasse-Scie, par exemple. Ou encore en Des-Maux-Crasse-Scie.

Le jeu onomatologique va consister à trouver tous les mots cachés. C'est la phonétique qui mène, et non pas la graphie, les lettres utilisées à l'écrit.

Dans « Démocratie » se cachent donc : Dé, Dais, Aime, Emaux, Mot, Maux, Moque, Ocre, Crasse, As, Assis, Scie, Si, et j'en oublie sans doute un ou deux !

Appliqué aux mots forts du moment, c'est parfois édifiant.

TOUT EST À L'ENVERS

Eh bien nous y sommes.

Les choses deviennent claires ! Et l'usage des mots officiels devrait nous mettre la puce à l'oreille, puisqu'ils sont systématiquement détournés depuis un moment déjà. Au lieu de dire leur lumière, ils disent leur ombre, cachée, puisque l'usage officiel, relayé par les média, en tord le sens. D'où l'intérêt de voir les mots qui s'y cachent. Un jeu ? Certes aussi.

DÉMOCRATIE :

De fait nous n'y sommes plus guère.

On ferait mieux de parler d'oligarchie, voire même de ploutocratie : le gouvernement de et par les riches. Mais évidemment ça passe moins bien.

Alors, merveille de la langue française, on découvre que dans « démocratie » peut se cacher le mot « crasse ». Démocratie : la démo(-nstration) du pouvoir de la crasse. La crasse de leur cupidité et de leur orgueil démesuré.

Le peuple (« demos », en grec) ? Le pouvoir du peuple ? Quelle drôle d'idée... Du haut de leur bulle anaérobie, les tenants de cette ploutocratie considèreraient la démocratie véritable comme une « ploucocratie » : le gouvernement par les ploucs. On ne va pas laisser les manants ringards et les prolétaires ignares avoir droit au chapitre, et encore moins gouverner, et nommer des représentants selon leurs vœux, non ?

Mais il est de bon ton de leur laisser croire qu'ils le font. Et pour ce faire, pervertir le langage.

"La guerre faut pas s'y fier... Pacifier!" Coluche

Le résultat : une même politique asservie à la finance, aux « marchés », qui « notent » les pays, qu'elle soit « de droite » ou « de gauche ». Et pas seulement en France !

Alors on fait usage « des mots crasses ». Par mode de scie, comme une rengaine, ou le dernier tube à la mode. Des-mots-crasse-scie.

Y a-t-il un mot caché positif ?

Oui. Dans Démocratie, il y a « aime » ! Mais comme c'est le sens tordu qui domine, on n'a pas beaucoup accès à l'amour dans tout ça... Heureusement qu'il y a encore quelques députés ou élus qui aiment vraiment la démocratie, et pensent vraiment au bien commun !

SOCIALISTE

Nous avons en France un gouvernement dit « socialiste ». Bigre ! De « gauche » ? Valls et Macron, « de gauche » ? Allons bon, je n'ai pas tout compris, alors !

C'est là où, merveille de la langue française, on découvre que dans le mot « socialiste » se cache le mot « sauce ». Ils font leur sauce néolibérale, qu'ils déguisent en socialiste. Et encore, ils ne prennent même plus la peine de la déguiser.

Amusons nous un peu : Socialiste ? Disons alors, un peu acrobatiquement, j'en conviens, « Sauce-scialytique ». Sauce quoi ?

Les scialytiques, vous connaissez : ce sont ces lampes froides des cabinets dentaires et des blocs opératoires. Marque déposée devenue nom commun (comme « Frigidaire »), le mot vient du grec, encore : « skia » c'est l'ombre, et « lyticos » vient de « luein », délier, décomposer. Le scyalitique « délie l'ombre », puisqu'il n'y a plus d'ombres portées. Donc, sauce-scialytique : on envoie la sauce qui ne contient plus aucune ombre. Le discours est pur, clair et lumineux, noble et humaniste, ah que c'est beau, et le socialisme au pouvoir œuvre bien sûr pour le bien du peuple, des valeurs humaines, etc. Au moins depuis Mitterrand. Pour qu'on gobe leurs discours, qui diluent toute ombre, et qui leur permettent de faire exactement le contraire de ce qu'ils disent.

Un peu tiré par les cheveux ? Beaucoup même, je vous l'accorde. Mais tellement vrai, me semble-t-il...



LES REPUBLICAINS



Nous pouvons craindre le pire.

Petit a : quelle idée de se nommer du même nom que le parti « à droite » des Etats-Unis. Copié-collé. Parti qui regroupe les libéraux les plus acharnés, les plus rétrogrades socialement. Ah, le rêve américain ! Reagan et Bush (Père et Fils) ! Quels beaux modèles !

Petit b : Il est donc fortement à craindre que s'ils reviennent au pouvoir, la République en prenne un coup. La république : « la chose publique ». En latin : Res Publica.

Elle n'aura plus rien de public, puisque tout prend petit à petit le chemin de la privatisation.

C'est là où, nouvelle merveille de la langue française, on découvre que dans le mot « républicain » se cache le mot « pub ». Se dire « républicain », dans ce parti, devient juste une opération de com, comme on dit. Une publicité mensongère... puisque la finalité est de rendre privée la chose publique. En faisant semblant de construire la France.

LIBERTÉ

Par l'inscription de l'état d'urgence dans la constitution, en effet, la liberté est garantie, n'en doutons pas une seconde. Pour votre plus grande sécurité bien sûr... Que sont quelques libertés sacrifiées quand cet ennemi terrifiant, le terrorisme, nous menace, on ne sait ni où ni quand ? On est en guerre, c'est dit et proclamé, et l'état de guerre supporte et justifie toutes les déviations. C'est si pratique !

Voyez comme *liber-T* est simplement aujourd'hui le badge du télépéage, qui permet, moyennant abonnement, de passer rapidement les péages autoroutiers.

La liberté aujourd'hui est comme un produit de luxe.

Vous voulez un billet de train échangeable et remboursable librement ? Il faut le payer au plein tarif.



La liberté apparente d'Internet se paye par la présence de mouchards divers, ces merveilleux cookies, « pour mieux vous orienter dans vos préférences », et se faire envahir par des sites qui vous vendent des choses que vous n'avez pas demandées.

La liberté apparente d'expression est soumise à cette pensée unique, émoullente et sans contradiction possible, bien plus sournoise et efficace que la bonne vieille censure d'antan.

"Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie."(Jacques Prévert)

EGALITE

Voulez-vous ne pas dire de gros mots s'il vous plaît ?

« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »

C'est la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 qui dit ça.

Quelle horreur.



Revenons à la vérité de nos ancêtres du moyen âge : les hommes naissent asservis à leurs maîtres et inégaux en droits. Ça c'est de la société qui tient la route, mon ami !

Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité qu'elles ont pour les oligarques, qui sont, eux, égaux entre eux, et encore...

Utilité commune ? Mais de quoi parlez-vous ?

FRATERNITÉ

On le garde parce que c'est joli.

On sent vraiment que l'ancien président, M Sarkozy, était pris par un sentiment aigu de fraternité lorsqu'il a prononcé sa phrase historique, élégante et distinguée, « casse-toi pauvre c... ». Plus personne ne sait bien ce que fraternité veut dire, et nos élites encore moins. Puisque même entre eux, nos brillants gouvernants se tirent dans les pattes.

Mais il faut bien montrer qu'on est proche du peuple.

Jamais des membres du sommet de l'état ne se sont autant manifestés quand il y a des accidents de la route avec des morts, des enfants et adolescents. Le dernier en date à l'heure où j'écris ces lignes : cette ridelle de camion qui se détache et cisaille un transport scolaire en Charente Maritime. L'odeur du sang, surfer sur l'émotion, se jeter sur la douleur des familles, et en inonder les radios et télévisions nationales.

Si le premier ministre le fait, c'est qu'il y trouve un intérêt : rien n'est jamais gratuit et généreux, à ce niveau de pouvoir. Mais il faut faire preuve de « fraternité », et montrer qu'on est « proche du peuple ». Pour mieux le maintenir à côté dans l'appauvrissement progressif, et lui faire accepter ces idées modernes du « coût du travail » et de la « compétitivité ».

Merveille de la langue française, dans « fraternité » il y a le mot « Rat ».

Là où l'élite trouve vraiment une fraternité, c'est dans des rassemblements comme Davos. Où se décide le sort de la planète pour l'année suivante... entre rats d'élite.

Y a-t-il un mot positif qui s'y cacherait ? Oui : « Terre ». Du moment que nous sommes tous habitants de cette terre, nous sommes tous frères en existence, et frères avec toute la création, avec les règnes animaux et végétaux. Mais pour nos compatissantes élites, cela relève de la science fiction...

MINISTRE

Voilà qui vient du latin *minister*, « serviteur, qui aide, qui sert, qui exécute, mot dérivé de *minus*, inférieur ». Il serait intéressant de savoir quoi ou qui servent réellement les ministres. Alors le Premier Ministre, le Premier des Serviteurs...de quoi exactement ?

Le nom de quelques ministères créés ces dernières années, et qui n'ont pas duré, juste comme des coups de pub, est édifiant à ce sujet. Ministère du Redressement Productif ? Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire ? En chargeant à peine, si on dit exactement l'inverse, on aura une idée plus juste de ce qu'ils ont produit...



POLITIQUE

Lithos, en grec, c'est la roche. Lithikos : pierreux, fait de pierre. Lithique se dit de l'industrie préhistorique de la pierre. Alors la politique : la peau lithique ? Elle cuirasse ses suiveurs, et leur ôte ainsi toute sensibilité, toute humanité ? C'est une option ! On est loin de la vraie origine du mot, « polis », la cité !

On pourrait ainsi se promener longtemps encore !

Il est effarant de constater que le langage est utilisé comme un instrument de pouvoir de plus en plus vrillé : les mots employés ne correspondent plus à la réalité, et leur sens se trouve tout empoisonné. Cela a existé de tout temps de la part du pouvoir. La diffusion des média a fait de cela un art, afin que le plus grand nombre soit hypnotisé et endormi par le langage unique. Contrôlé ? Sans doute.

LE NOVLANGUE

Et le langage détourné est un instrument de contrôle remarquable.

Le **novlangue** (en anglais *Newspeak*) est la langue officielle d'Océania, inventée par George Orwell pour son roman *1984* (publié en 1949), en poussant cette fiction jusqu'au bout.

Le principe en est simple : plus on diminue le nombre de mots d'une langue, plus on diminue le nombre de concepts avec lesquels les gens peuvent réfléchir. Plus on réduit les finesses du langage, moins les gens sont capables de réfléchir, et plus ils raisonnent à partir de l'affect. La mauvaise maîtrise de la langue rend ainsi les gens hébétés et dépendants. Ils deviennent des sujets aisément manipulables par les médias de masse tels que la télévision.

C'est donc une simplification lexicale et syntaxique de la langue destinée à rendre impossible l'expression des idées potentiellement subversives et à éviter toute formulation de critique de l'État, l'objectif ultime étant d'aller jusqu'à empêcher l'« idée » même de cette critique.

Non, tout de même, ce serait pousser le bouchon un peu loin ! C'est juste un roman !, direz-vous. Est-ce si sûr ? En regardant bien, on n'en est plus très éloigné que ça.

Le système dans lequel nous sommes a quelque chose de cela, mais à l'envers ! Au lieu de simplifier, on fait dans le baroque, dans l'inflation verbale, pour faire dire aux mots l'inverse de ce qu'ils veulent dire. Ça brouille tout autant la réflexion et l'indépendance d'esprit pour qui écoute la parole officielle comme une vérité.

La diminution des heures de français, la suppression annoncée du latin et du grec, des classes bilangues, tout va dans ce sens : réduire les possibilités de maîtrise de la langue, désormais réservée à une « élite »...



Pour terminer sur une note plus sérieuse, voici une citation du Sous-commandant Marcos – (Armée zapatiste) – parue dans *Le Monde Diplomatique* d'août 1997 :

« *Dans le cabaret de la globalisation, l'Etat se livre à un strip-tease au terme duquel il ne conserve que le minimum indispensable : sa force de répression. Sa base matérielle détruite, sa souveraineté et son indépendance annulées, sa classe politique effacée, l'État-nation devient un simple appareil de sécurité au service des méga-entreprises. Au lieu d'orienter l'investissement public vers la dépense sociale, il préfère améliorer les équipements qui lui permettent de contrôler plus efficacement la société.* »

Pour ceux qui ne seraient pas encore au courant...

Si c'était déjà très visible il y a vingt ans, que dire aujourd'hui !

Merci de m'avoir suivi dans cette promenade un peu surréaliste j'en conviens !

Puissions-nous écouter avec une oreille attentive et vigilante ce qui nous est dit en haut lieu, et exercer notre esprit critique !





Le mot du conseil (Extraits)

... Aujourd'hui, nous souhaitons développer et pérenniser notre société. C'est pourquoi nous avons dessiné les premiers contours d'un nouveau projet visant à équiper 4 nouvelles toitures en 2016. Ainsi, nous vous sollicitons et votre aide nous sera précieuse, que ce soit pour réunir un nouveau capital citoyen, attirer de nouveaux souscripteurs ou bien pour rechercher des toitures adéquates.

Cependant, tout le travail que nécessite ce projet devra être assuré seulement par les membres bénévoles du Conseil de gestion. En effet, Bruno Monnier ne travaille plus à la CAPCA depuis fin 2015, et nous n'avons plus de soutien humain de la part de la Communauté d'agglomération. Nous devons donc désormais composer sans lui, et nous souhaitons le remercier pour le travail qu'il a accompli, sans lequel notre société n'aurait pu voir le jour...

NOTRE ACTION EN 2016

CLOTURER LE PREMIER PROJET

Bien qu'inauguré en Octobre, notre premier projet n'en était pas pour autant terminé ! Le conseil a donc du travailler sur différents fronts pour finaliser le travail de ces dernières années :

- ◊ Le paiement final des fournisseurs.
 - ◊ Négociations des échéances de prêts
- Suite à des décalages de trésorerie dus aux retards de remboursement de la TVA, et au retard des travaux (qui décalent d'autant la facturation de l'électricité revendue à EDF), nous avons été contraints de négocier des solutions pour les deux prêts qui nous avaient été octroyés. Patrice Martines s'est occupé de la gestion de trésorerie, ainsi que de la relation et des négociations avec le comptable et le Crédit

Agricole. Finalement, la CAPCA a accepté de reporter le remboursement des 20 000€ prêtés à fin 2016, et le Crédit Agricole nous a octroyé un prêt courte durée, ainsi qu'un report du remboursement de la première annuité.

- ◊ Signature des contrats d'achat
- Le Président de la SCIC Jean-Louis VIDIL a signé tous les contrats de rachat de l'électricité avec EDF. Nous avons connu un litige important sur l'une de nos toitures puisque le tarif proposé était inférieur de moitié à celui convenu au départ. Suite à une action collective menée avec RAEE et d'autres centrales villageoises, nous avons obtenu gain de cause.

ESSAIMER : DIFFUSER LE MODÈLE DES CENTRALES VILLAGEOISES

Depuis que nous avons terminé notre premier projet, nous essayons de diffuser le modèle des centrales villageoises et encourager les nouveaux citoyens entrepreneurs :

- ◊ Participation à un film documentaire
- Notre société apparaîtra prochainement dans un film documentaire réalisé par une journaliste indépendante sur la progression de l'énergie solaire en France. Cette journaliste bretonne s'est rendue en Ardèche pour nous rencontrer, et filmer notre initiative citoyenne. Le film sera diffusé sur la chaîne LCP durant l'été 2016
- ◊ Animation de séminaires sur le web
- Nous avons participé à l'animation de séminaires internet organisés par Energie Partagée. Ceux-ci visent à aider les collectivités souhaitant développer des projets de centrales villageoises sur leur territoire. L'objectif de ces séminaires est de leur apporter des outils techniques et des conseils pour qu'ils bénéficient de notre expérience. Julien Antouly a donc représenté

la SCIC et apporté son expertise sur deux questions : le statut juridique et le montage financier du projet.

- ◊ Rencontres avec des citoyens et élus
- Nous avons reçu beaucoup de demandes émanant de citoyens ou élus développant des projets de centrales villageoises sur leurs territoires. Nous les avons donc aidé de diverses manières (échanges de mails, téléphone, rencontres sur place...) pour leur permettre de réaliser la même démarche que la nôtre.
- ◊ Echanges avec des universitaires
- Enfin, notre projet a intéressé de nombreux universitaires (enseignants-chercheurs et doctorants) travaillant sur les problématiques liées à l'initiative citoyenne. Nous leur avons donc offert notre expérience et nos observations, qui leur seront très utiles pour leurs travaux scientifiques. Ceux-ci influenceront, espérons le, les décideurs politiques de demain.

EN 2016, LA SCIC/SAS CENTRALES VILLAGEOISES DU VAL D'ÉYRIEUX LANCE UN NOUVEAU PROJET CITOYEN !

INSTALLER 4 TOITURES PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA CAPCA

Après notre première expérience réussie en 2015, nous souhaitons nous engager aujourd'hui dans un nouveau projet. L'objectif est d'équiper 4 nouvelles toitures d'installations photovoltaïques sur le territoire de la CAPCA.

Le budget total de l'opération est d'environ de 100 000€. Ainsi, pour poursuivre sur le même modèle économique, nous souhaitons réunir un capital citoyen de 30 000€.



COMMENT PARTICIPER ?

FAIRE UNE NOUVELLE SOUSCRIPTION

Déjà sociétaires, vous pouvez effectuer une nouvelle souscription en achetant des parts sociales (100€ par part), ou bien attirer de nouveaux sociétaires dans notre projet.

TROUVER DE NOU- VEAUX SOCIÉTAIRES

Vous pouvez nous aider à trouver de nouveaux sociétaires en partageant notre projet autour de vous, auprès de vos amis ou de votre famille.

PROPOSER UNE TOITURE

Vous pouvez proposer une toiture qui vous paraît pertinente pour accueillir ce nouveau projet. Celle-ci peut être publique ou privée.

J'AGIS !

CONTACT

valdeyrieux@centralesvillageoises.fr
www.centralesvillageoises.fr



Pensée du jour : Ce n'est pas parce qu'on dit : « Fermez la porte, il fait froid dehors ! » qu'il fait moins froid dehors quand la porte est fermée.

Chronicolette, printemps 2016

À quoi sert la terreur ?



Pour ne pas confondre l'exode de 1940 de France à celui de Syrie et d'ailleurs :
Allez chercher les photos originales ! Celles de 1940 sont en noir et blanc...

Utilisez les bons mots. Parlez de « déferlement », de « tsunami » ou d' « invasion » pour les 80 000 migrants arrivés en France en 2015 (moins que le nombre de morts à cause de l'amiante).



Hollande et Poutine

Pétain et Hitler



Bachar El Assad et Sarkozy



Pour ne plus ressembler à un chef de guerre ou à un dictateur : enlevez votre képi !
Vous pourrez ainsi continuer les congratulations et faire les bons choix !



Le « **nous sommes en guerre** » pour faire la guerre contre les travailleurs.

Cynisme et vérités

Article de Pierre Rimbert paru dans le Monde Diplomatique de mars 2015

L'histoire retiendra-t-elle que, le 11 janvier dernier, près de 4 millions de Français secoués par les attentats de Paris ont manifesté en faveur de... la loi Macron ? De prime abord, le rapport ne saute pas aux yeux entre la tuerie de *Charlie Hebdo* et un texte qui étend le travail dominical, facilite les licenciements collectifs, privatise des aéroports et supprime la prison pour les patrons coupables (...)

EMPLOIS : LES PROPOSITIONS
CHOC DU T.E.D.E.F.



Aux esprits étriqués qui n'auraient pas saisi le lien, le représentant d'un cabinet de lobbying (...) expliquait dès le lendemain du grand défilé : « **Le moment d'unité nationale autour de ce qui s'est passé peut avoir des prolongements dans le vote de ces textes, parce que les prémices étaient déjà là, dans une sorte de consensus sur la nécessité de libéraliser l'économie** » Sans doute nouées par la timidité, les foules n'avaient pas osé, jusque-là, crier leur désir de loi Macron. A en croire l'extralucide Nicolas Baverez, cette pulsion impérieuse serait même le véritable motif des manifestations. « *Le 11 janvier 2015, écrit-il, les Français ont adressé au monde et à leurs dirigeants un message de dignité et de courage, dont l'esprit est clair : sortir du déni, lever les tabous, passer des paroles aux actes. Ces principes (...) ne seront crédibles que s'ils s'appliquent aussi à la réforme économique et sociale* » (*Le Point*, 12 février 2015). Sur les pancartes « Je suis Charlie », il fallait en réalité lire « Je suis Macron ».

Profiter d'un événement traumatique pour imposer des décisions impopulaires : cette « stratégie du choc » séduit aussi Pierre-Antoine Delhommais. L'éditorialiste a déjà planifié l'étape suivante. « *Le gouvernement de Manuel Valls se retrouve aujourd'hui en position de force pour passer outre aux braillements des frondeurs, aux lamentations des syndicats et de tous ceux qui s'opposent aux réformes d'envergure dont la France a besoin pour vaincre ses archaïsmes et débloquer son économie, par exemple touchant à l'organisation du marché du travail ou aux trente-cinq heures. Pour renforcer ce souffle libéral qui a inspiré la loi Macron et pour aller bien plus loin (...). Il faut seulement souhaiter pour la France que M. Valls ne laisse pas passer cette "chance" économique unique que la tragédie des attentats terroristes lui offre* » (*Le Point*, 5 février 2015). Le 11 septembre 2001, Mme Jo Moore, conseillère du ministre britannique des transports, s'était réjouie dans un courriel interne de la « chance » offerte par Al-Qaida : « **C'est une très bonne journée pour sortir toutes les mauvaises nouvelles.** » Mais, contrairement à Delhommais, elle n'avait pas songé à rendre publique cette leçon de probité politique.

François Hollande, Vœux aux français, 31 décembre 2015.

« *Je vous dois la vérité, nous n'en avons pas terminé avec le terrorisme. La menace est toujours là. Elle reste même à son plus haut niveau... Mais ce qui s'est produit nous a changés, transformés même. Et nous devons utiliser cette vitalité, cette énergie qui a surgi de nous-même – ce sursaut qui a été salué dans le monde entier – pour mener à bien toutes les réformes...* »

Que de joie que de joie ! Utilisons ces dizaines de morts à Paris pour nous « vitaliser », pour porter la loi Macron à la boutonnière et mettre le code du travail en charpie dans la poubelle !

Encore des morts à Bruxelles ? Profitons-en pour aller encore plus loin dans les « réformes » anti-ouvrières !

A quoi sert la terreur ?

Le procès en appel des 8 ex-salariés de Goodyear d'Amiens-Nord se tiendra le 19 octobre. Ils ont été condamnés en janvier à 9 mois de prison ferme pour avoir séquestré deux cadres de l'entreprise (qui ont retiré leur plainte) afin de protester contre la fermeture de leur usine.

Le 12 novembre 2015, quatre employés d'Air France sont licenciés pour « faute lourde ». Ils sont accusés -sans aucune preuve- d'être responsables de violences ayant entraîné le déchirement d'une chemise – blanche - d'un cadre de l'entreprise.

Le gendarme auteur du tir de grenade qui a tué Rémi Fraisse en 2014 à Sivens, a été placé sous le statut de témoin assisté. Me Tamalet : "C'est un signal fort. La suite logique est qu'il bénéficie d'un non-lieu" "Mon client a respecté la loi, les ordres donnés et le règlement sur le geste technique qu'il a réalisé."

Comment ? Certains résistent ? Certains osent défendre les droits et les acquis que nos pères et grand-mères ont mis des années à gagner ? Certains cherchent à protéger la planète ? Ola ! Ola !



Levons bien haut le drapeau de l'État d'urgence : ouvrons les portes de nos logements et les coffres de nos voitures que la police pourra fracturer 24h sur 24h ! Laissons-lui l'accès à notre ordinateur et notre téléphone qu'elle pourra saisir ou surveiller 24h sur 24 ! Tendons notre pièce d'identité, posons nos mains sur la tête, sans avoir de justification mais avec le sourire SVP ! Restons chez nous si on nous le demande !

Mais Bruxelles aujourd'hui 22 mars 2016 vient de nous le rappeler : L'État d'urgence n'empêche pas le terrorisme. L'état d'urgence est une victoire des terroristes, comme le serait la déchéance de nationalité (dont, en plus, ils se glorifieraient !).



Ce ne sont pas des fous !

La religion s'est toujours occupée des pouvoirs : Aider le pouvoir britannique (protestant) à occuper l'Irlande, aider la dictature franquiste (catholique) contre la révolution espagnole, créer un État Juif en Palestine, faire des croisades papales « pour délivrer les lieux saints ».... et tant d'autres....

Toutes les religions ont participé à des massacres épouvantables : La St Barthélémy (20 à 30 000 protestants assassinés par des commandos catholiques), le camp palestinien de Sabra et Chatila (3000 assassinés en trois jours par les milices chrétiennes libanaises protégées par l'armée israélienne), des hindouistes contre des chrétiens ou des musulmans en Inde ... Quelques exemples parmi des milliers d'autres....

Les massacres perpétrés en Afrique ou au Moyen Orient, les attentats en Europe ou ailleurs au nom de la religion musulmane ne sont pas des horreurs spécifiques. Ce n'est pas plus une guerre « de religion ». C'est une guerre de pouvoir contre les peuples en lutte. La religion en est une force primaire d'endoctrinement et de recrutement.

Les assassins poursuivent les mêmes objectifs : le pouvoir économique, politique et moral sur des territoires. Ils ne sont pas plus fous que Hitler et ses SS, Bachar El Assad et son armée ou Idi Amin Dada en Ouganda... et bien d'autres...

Ce sont des organisations, avec chefs charismatiques et petits soldats fanatiques recrutés sur le terreau de la misère humaine, sociale et économique engendrée par le

système capitaliste.

La différence entre les djihadistes d'hier et DAESH aujourd'hui, c'est que l'objectif est plus clair : Ils veulent un État Islamique bien à eux, et ils s'acharnent à le construire. Plus grand et riche il sera, plus fort il sera. D'où la prise de la banque de Mossoul (blindé d'or en barres), des zones pétrolifères, le trafic d'antiquités, les extorsions massives, le trafic de drogue, l'esclavage ...

La terreur et les massacres sont des armes indispensables à leur propagande et à leur implantation, particulièrement quand des révolutions sont à l'ordre du jour.

Les djihadistes sont d'abord des combattants contre les peuples, et contre les peuples en lutte en particulier. Les Syriens en savent quelque chose !

Ils ont donc de nombreux appuis, directs ou indirects : Le marché libre et non faussé qui n'aime pas les révolutions, adore leur acheter du gaz, du pétrole, etc.... ou vendre des armes qu'on retrouve (quel hasard !) entre leurs mains.

Les intérêts commerciaux et politiques des États n'ont que faire de considérations humaines. Exemple ? (parmi d'autres...) Le prince héritier saoudien vient d'être décoré de la légion d'honneur par Hollande. Pour le remercier d'avoir acheté pour 3 milliards d'armes à la France ? Pourtant, c'est pas nouveau : l'Arabie Saoudite, connue pour ses liens avec Daech, est le plus gros client en armements de la France depuis 5 ans !

François Hollande. Vœux aux acteurs de l'entreprise et de l'emploi. 18 janvier 2016

« Je considère que face au désordre du monde, face à une conjoncture économique incertaine et à un chômage persistant, il y a aussi un état d'urgence économique et sociale à proclamer. Cet état d'urgence implique des choix ... »



Droite ou gauche on s'en fiche, l'important, c'est de participer !



1993, 1995, 2003 : recul de l'âge de la retraite

2000 : Refondation sociale : casse des garanties collectives. 80 milliards de francs d'allègements des cotisations sociales pour le patronat (qui a dit que la Sécu était déficitaire?).

2002 : Modernisation sociale : Ne dites plus « Plan social » mais « Plan de sauvegarde de l'emploi »

2003 : L'accord majoritaire : La signature de 3 syndicats sur 5 pour suffit pour un accord de boîte.

2006, 2007, 2008 : Rénovation du dialogue social ou comment associer les syndicats au massacre.

2012, 2013 : Loi de compétitivité et sécurisation signée par 3 syndicats (CFDT, CFTC et CGC) : mobilité imposée, salaires

variables, licenciements facilités, accès limité aux Prud'hommes.

2013 : Pacte de responsabilité : Pour le patronat, 40 millions d'euros de réduction de cotisations sociales (qui a dit que la Sécu était déficitaire?) en plus des 20 milliards de crédit d'impôts...

2015 : Loi Macron : Voir article Pierre Rimbert ci-dessus

2016 : Reforme du code du travail : Une entreprise peut, par accord (les fameux accords de 2003), baisser les salaires et changer le temps de travail et, sans accord, licencier ceux qui refusent. L'astreinte peut être décomptée des temps de repos. Les heures supp peuvent être 5 fois moins majorées. Plan social possible sans avoir de difficultés économiques. Par accord (toujours de 2003) on peut passer de 10h à 12h de travail maximum par jour. En cas de licenciement illégal, barème indicatif pour limiter l'indemnité prud'homale etc... etc.... etc.....



<https://www.change.org/p/loi-travail-non-merci-myriamelkhomri-loitraitailnonmerci>

Les astrophysiciens imaginent que d'autres univers existent, et nous ne serions pas aptes à créer un monde nouveau qui ne serait ni le terreau ni le moteur de la barbarie ?



Bereshit – Big Bang – Mur de Planck

Avec un titre pareil, je pourrais craindre que le lecteur de La Chabriole aille sauter, vite fait, à l'article suivant. À moins, qu'avec son esprit vif et curieux, il cherche... non à sauter ce mur (impossible !) mais à soulever au moins le voile. Parions !

Bereshit, c'est de l'hébreu, le premier mot de la Bible (je n'en sors pas pour le moment : j'ai commencé ma série dans le n° 69), celui qu'en français on lit « Au commencement ».

Big Bang, c'est de l'anglais, ce qu'en français on pourrait traduire par « explosion primitive ».

Max Planck (1858-1947) est un Allemand qui nous explique que le Big Bang n'était pas l'instant zéro de l'univers, mais qu'il ne manquait qu'un bref instant pour y arriver mais défendu par un vrai mur, le fameux mur de Planck !



La première lettre du premier mot de la Bible est, dans l'alphabet hébraïque, un *beth* **ב** dont j'ai déjà parlé. Il a cette caractéristique d'être fermé à droite et ouvert à gauche, dans le sens de la marche, car l'hébreu, comme l'arabe, se lit de droite à gauche. La Bible et les rabbins rejoignent donc Planck car ce *beth*, traduit en chiffre, se lit 2, symbole de la multiplicité de notre univers, alors que pour aller au-delà, il faudrait franchir ce mur. Non pas qu'il n'y ait rien, mais que le 1 – l'unité (Dieu ?) – ne nous est pas accessible, ni a fortiori le zéro !

Si la Bible peut nous emmener dans un certain passé, elle est muette sur ce qu'il y avait avant ce fameux « commencement ». Peut-être la science est-elle plus loquace et nous permettra-t-elle d'atteindre l'instant zéro. Il faut partir de la théorie de l'expansion de l'univers. Contrairement au réchauffement climatique actuel, notre univers qui a maintenant 13,81 milliards d'années, se refroidit. Il y a donc eu un moment où il était plus dense, plus chaud, très chaud même. Le radio télescope de Penzias et Wilson a capté, il y a cinquante ans seulement, une sorte de rayonnement fossile – un fond diffus cosmologique – mais qui approche de l'instant zéro du Big Bang puisqu'il ne lui est postérieur que de 380 000 ans. Je ne vous dirai pas comment, mais les savants affirment que la première seconde qui a suivi l'instant zéro peut être compressée jusqu'à 10^{-43} soit le premier milliardième de milliardième de milliardième de seconde. Dans notre recherche « on brûle » ! Mais on ne peut pour le moment faire mieux : c'est le mur de Planck.

Ne croyez pas que je vais en profiter pour vous dire – Dieu m'en garde ! – que la Bible avait raison, que le *beth* initial et le mur de Planck, c'est kif-kif, « que la lumière fut » (Genèse 1, 3) avant le soleil (Gn 14-19), que l'idée de création n'est pas idiote. Je me pose simplement une question fondamentale, qui rejoint peut-être la vôtre : Pourquoi y a-t-il quelque chose et non pas rien ? Et que faisons-nous maintenant, en 2016, et ici, à St Michel-de-Chabrilanoux, dans ce monde de plus de 13 milliards d'années ?

Bas Praly, mars 2016
Pierre Duhaméau



TIRS DE BOUES ROUGES SUR LES CALANQUES

Alors que les services du SPANC viennent contrôler notre système d'assainissement, je découvre fortuitement qu'un accident est survenu à l'usine Altéo de Gardanne... vous savez, celle qui colore la méditerranée en rouge !

Simple coïncidence. Mais, tout comme ma fosse, je demeure très sceptique sur l'égalité de traitement des contrôles de rejets ! Tu emploies plus de 400 salariés et on te signe un blanc-seing pour continuer à polluer, et toi, seule avec ta fosse, tu obéis!! Autrement dit : « chacun sa merde et les privilèges seront bien gardés ».

Mais revenons à nos « chers » arsenic, uranium 238, thorium 232, mercure, cadmium, titane, soude, plomb, chrome, vanadium, nickel : voilà quelques composants des « boues rouges » déversées chaque jour par centaines de tonnes dans la mer Méditerranée. Ces boues émanent de l'industrie de l'aluminium.

Une histoire ancienne dans cette région : la bauxite, le minerai d'aluminium, fut découverte aux Baux-de-Provence en 1821. Le procédé Bayer, mis au point à Gardanne à partir de 1893, consiste à dissoudre l'alumine qu'elle contient avec de la soude, ce qui génère une grande quantité de résidus toxiques à forte coloration rouge.

Dès 1963, de Marseille à Cassis, les marins remontent des filets teintés de rouge et des poissons chargés en métaux lourds. Certaines espèces ont totalement disparu. Le « crime » est pourtant dénoncé, au moment du projet de canalisation, par le célèbre biologiste Alain Bombard.

Qu'à cela ne tienne, en 1996, la canalisation est construite et rejette ces déchets à sept kilomètres des côtes, au cœur d'un site remarquable par sa biodiversité, devenu en avril 2012 le Parc National des Calanques. En un demi-siècle, près de trente millions de tonnes ont été répandues à deux cent cinquante mètres de profondeur. Elles dispersent leurs éléments toxiques du golfe de Fos à la rade de Toulon, s'ajoutant aux eaux polluées du Rhône.

En 2007, après cinquante ans d'activité et des millions de tonnes de boues rouges plus tard, Altéo se dote de trois filtres-presses et les boues rouges déshydratées (appelées « bauxaline ») sont entreposées sur le



site de Mangegarri, sur la commune de Bouc-Bel-Air. Le site est situé à environ 2 kilomètres de l'usine Altéo. Le stockage est réalisé sur 2 bassins. Le 3^{ème} bassin est exploité comme bassin de secours (résidus aqueux).

L'entreprise développe les projets de valorisation de ces résidus sous l'appellation commerciale « Bauxaline ». Selon une plaquette publicitaire d'Alteo, **300 000 tonnes de Bauxaline ont été utilisés depuis 10 ans comme couverture de décharge de déchets ménagers.**

Ca nous rassure vachement !!

← Vue du site de Mangegarri depuis le nord (GoogleEarth, image satellite de 2010). Dommage, en couleur, c'est « criant ».

Selon une autorisation préfectorale de 2012, la Bauxaline peut y être déposée jusqu'en 2021. Le groupe, est la propriété depuis 2012 du fonds d'investissement américain HIG...

Seulement, la fameuse bauxaline propage ses poussières radioactives au gré du vent et en novembre 2014, la CRIIRAD étudie des prélèvements et indique : « *Dans les déchets analysés, on constate des teneurs nettement supérieures à la moyenne de l'écorce terrestre pour l'uranium 238 et ses descendants (environ 140 Bq/kg) ; le thorium 232 et ses descendants (environ 340 Bq/kg).* » « *Les mesures radiométriques montrent que dans la zone d'entreposage des boues rouges le niveau de radiation est 4 à 8 fois supérieur au niveau naturel enregistré sur substratum calcaire naturel local. Ceci indique que les personnes qui évoluent sur un sol constitué de Bauxaline sont soumises à un débit de dose gamma nettement supérieur au niveau naturel.* »

Et ce n'est pas fini ! Restent ses effluents liquides, dont le taux de métaux lourds et d'arsenic dépasse les normes autorisées par la convention de Barcelone, adoptée en 1976 et qui vise à réduire la pollution en Méditerranée.

En janvier 2015, coup de théâtre : le maire de Bouc-Bel-Air interdit aux riverains du site de boire l'eau de leur puits, ainsi que de l'utiliser pour l'arrosage ou même pour remplir leur piscine. Altéo vient de signaler une résurgence polluée, afin de « *prévenir tout risque sanitaire éventuel* ». Faute d'expertise fiable, *Le Monde diplomatique* fait analyser des prélèvements par le laboratoire de toxicologie biologique et pharmacologie de l'hôpital Lariboisière à Paris. L'eau a été recueillie le 31 janvier 2015 en trois points : au niveau de la résurgence, dans un puits privé et à la sortie du tuyau où l'usine déverse ses eaux pluviales dans la Luyne, la rivière la plus proche. On y retrouve les mêmes éléments que dans les boues rouges, y compris de l'uranium 238.

Comme son autorisation « à polluer » expire au 31 décembre 2015, Altéo demande un délai supplémentaire et malgré toutes ces analyses, et la COP 21 passée ...

le 22 décembre 2015, le Conseil supérieur de prévention des risques technologiques, chargé d'une enquête publique concernant 27 communes, rend un avis favorable aux demandes d'Altéo, malgré les remarques des experts, l'intense mobilisation citoyenne, le refus de plusieurs municipalités et l'opposition de la ministre de l'écologie.



« *A l'heure où l'opinion française redoute les délocalisations* », il est impératif de « *sauvegarder plusieurs centaines d'emplois* », avalent justifié les commissaires chargés de l'enquête. Et le préfet de la région PACA (sous la forte pression de Valls) autorise la société Altéo, mardi 29 décembre 2015, à poursuivre l'exploitation de ses usines sur le site de Gardanne et à rejeter en mer, pendant six ans, les effluents aqueux résultant de la production d'alumine, en plein cœur du Parc national des Calanques (Bouches-du-Rhône).

Et voilà la suite ...

Dans la nuit du 8 au 9 mars 2016, une rupture de canalisation de soude et de bauxite s'est produite dans l'usine d'alumine Altéo de Gardanne (Bouches-du-Rhône), engendrant une pollution visible sur «une quinzaine d'hectares» alentours.

L'accident a été qualifié de "sans gravité" par la direction du site, qui a précisé qu'il n'a eu aucun « *impact environnemental avéré* »...



N'en reste pas moins « *qu'un panache de projections de ces produits, d'abord circonscrit à l'usine, a été par la suite relevé sur une quinzaine d'hectares à proximité, se traduisant par des dépôts de cristaux blanchâtres* », selon la préfecture. Une cellule de suivi a par ailleurs été installée en mairie de Gardanne, notamment pour coordonner les opérations de nettoyage qui ont été engagées par la direction d'Altéo qui tout en niant la pollution reconnaît dans un communiqué : « *Néanmoins, des embruns pouvant contenir de la soude sont sortis du périmètre du site, provoquant localement un dépôt de couleur blanche* ». A suivre ...



Dernière minute

Encore des nuages qui ne connaissent pas les frontières !

La Commission d'Accès aux Documents Administratifs (C.A.D.A.) vient de rendre une décision favorable aux opposants aux rejets en mer de l'Usine Altéo Gardanne. Saisie du refus du 1er Ministre de leur communiquer des documents détenus dans le cadre de l'instruction de la demande d'une nouvelle dérogation de rejets toxiques, la C.A.D.A. a donné un avis favorable à la communication de la totalité des éléments demandés. Elle estime en effet dans son avis du 31 mars 2016 que les demandeurs ont droit à l'accès et à la communication intégrale des documents détenus par l'administration sans même qu'aient à être occultées d'éventuelles mentions couvertes par le secret industriel et commercial.

C'est une décision sans précédent qui conforte le droit à l'information en matière d'environnement.

Les demandeurs attendent désormais du 1er Ministre qu'il se conforme à l'avis de la C.A.D.A.

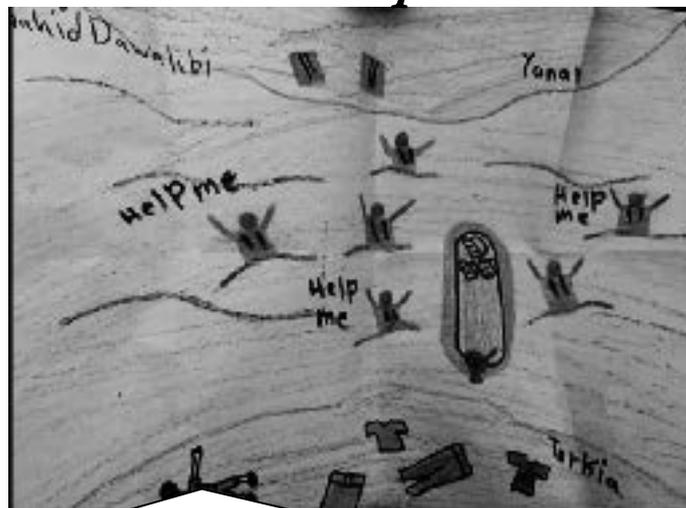
<http://www.nation-ocean.org>

Reste à savoir si Valls va se plier à la règle de la démocratie ??

Mais nos mers sont le théâtre d'autres catastrophes ...



« Les dirigeants turcs et européens ont touché le fond aujourd'hui, en marchandant les droits et la dignité de personnes parmi les plus vulnérables au monde. L'idée de troquer des réfugiés contre des réfugiés est déshumanisante, et n'offre pas de solution durable à la crise humanitaire actuelle », a déclaré Iverna McGowan, directrice du Bureau européen d'Amnesty International.



L'UNHCR indique que durant les six premières semaines de 2016, 410 personnes se sont noyées sur les 80 000 ayant traversé l'est de la Méditerranée. Cela équivaut à 35 fois plus que la même période en 2015. **Combien aujourd'hui ??**

Tout est question de REJETS !

N'est-ce pas là aussi l'état d'urgence ??

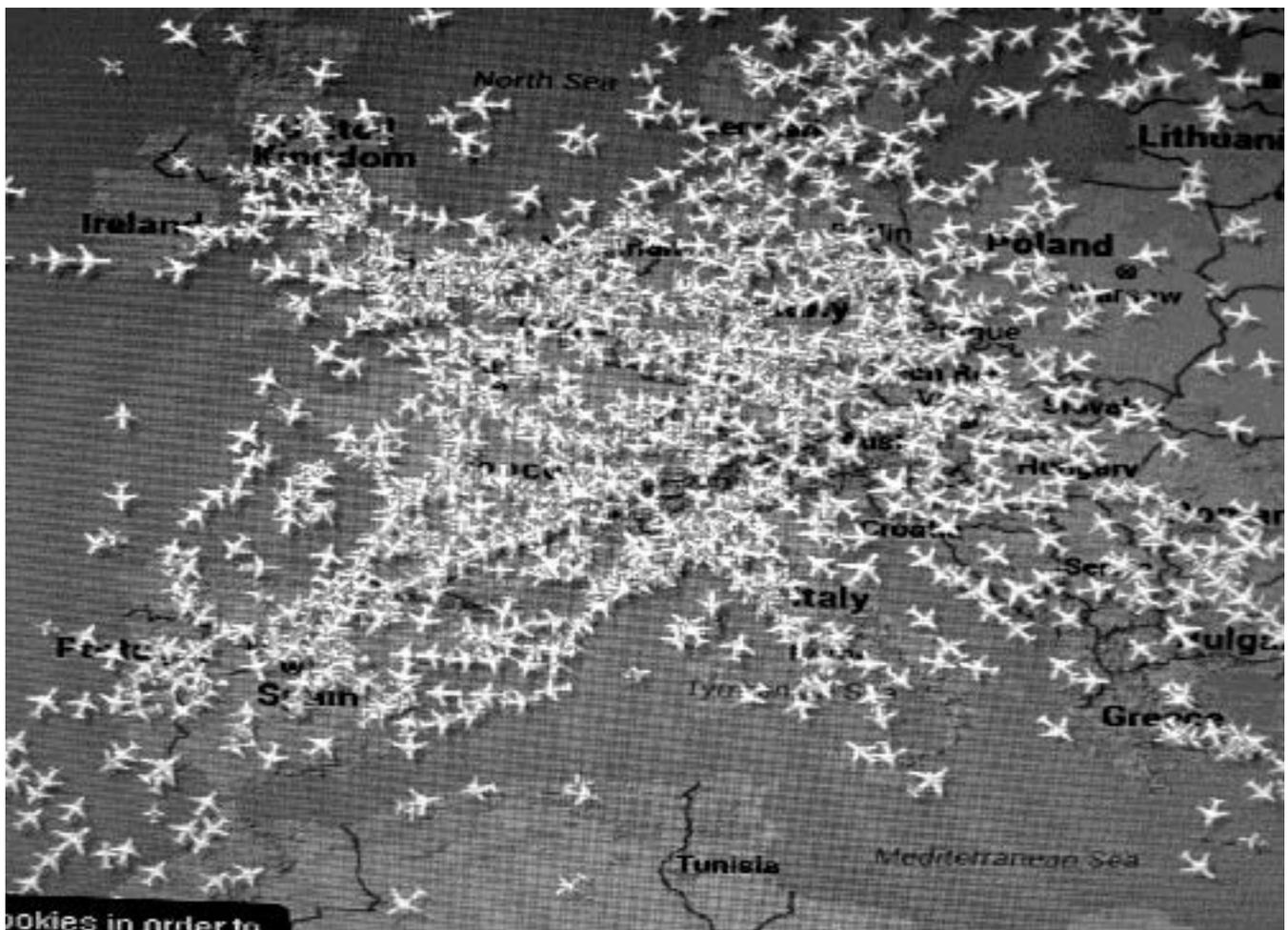
Claire

DU PIPPI DE MOINEAU...

La COP 21 nous a sensibilisés sur le réchauffement climatique.

Il nous faut donc fermer le robinet quand on se rase ou quand on se brosse les dents et puis il faut faire pipi en prenant notre douche pour économiser la chasse d'eau. Toutefois ces recommandations sont du pipi de moineau en regard de toutes les agressions dont souffre quotidiennement notre planète. Les Chinois suffoquent sous les épais nuages de poussières de charbon, les gaz de schiste polluent les nappes phréatiques américaines, les forêts amazoniennes et indonésiennes se réduisent comme peaux de chagrin, la Méditerranée est un égout, etc...

Mais je pense aussi aux transports et surtout au trafic aérien qui a atteint des niveaux impressionnants comme le montre la photo ci-dessous. C'est la situation habituelle de l'espace européen à toute heure du jour.



L'atmosphère mondiale est saturée avec 10 000 avions dans les airs en permanence ! Et ce n'est pas fini car on nous a annoncé la commercialisation prochaine d'un millier d'Airbus et d'autant de Boeing. Il paraît que le trafic pourrait doubler d'ici 2030.

A titre de curiosité, allez donc jeter un coup d'œil sur le site <https://www.flightradar24.com>

Le trouble-fête

Printemps 1991
LA CHABRIOLE il y a 25 ans
Extraits choisis par Philippe Chareyron

Je reviens à nouveau sur les colonies d'Arles qui faisaient la couverture de cette chabriole. J'ai retenu un article précédé d'un extrait du livre de Jackie Comboroure, suivi de souvenirs de Jeannette Duroux. Il est bon que la chabriole ait contribué à collecter et conserver un de ses précieux témoignages du passé.



Colonies d'Arles

Monsieur PISTOUN, un ancien des colonies d'Arles, en nous racontant ses vacances à Trouillet, a fait revivre une page importante de l'entre-deux guerres. Cela a donné l'idée à la Chabriole d'y consacrer quelques pages.

Voici le récit qu'en fait Jackie COMBOBROURE dans son livre sur St Michel (1972) :

Placements d'enfants

" Monsieur Paul Blanchon (descendant de Boissy d'Anglas) créa vers 1908 une colonie de vacances pour les enfants d'Arles. Le principe essentiel de cette colonie était le placement familial. Quelques cartes postales anciennes montrent la route départementale envahie sur une bonne longueur, à proximité de l'école, par ces enfants qui viennent d'arriver, en patache à impériale avant la guerre de 14/18, puis plus tard en cars. Ils étaient dirigés vers une famille et certaines fermes accueillaient plus de 10 enfants. Les accompagnateurs étaient logés à l'hôtel Chapus.

A sa création, le fonctionnement fut confié à M. et Mme Chazel, instituteurs à St Michel. Monsieur Chazel mourut à la guerre de 14/18 et sa veuve continua à s'occuper de la colonie. A ce moment là son effectif était de 50 à 80 enfants, filles et garçons.

Chaque année les effectifs augmentaient par l'adjonction de nouvelles communes des Bouches-du-Rhône. vers 1936, la colonie devient "Oeuvre Intercommunale des Bouches-du-Rhône" avec 9 communes : Arles, St Louis-du-Rhône, Berre, Istres, Port de Bouc, Martigues, Gardanne, St Rémy de Provence, Port-St-Louis-du-Rhône. A partir de 1932, ce sont M. et Mme Gaudemard, instituteurs, qui furent chargés de s'occuper de la colonie, l'un assurant la surveillance des enfants dans les fermes, l'autre ayant la délicate mission de donner les soins sanitaires, dans une salle de classe transformée en infirmerie, sous la direction du Dr Chazalet, des Ollières. En 1939, l'effectif de la colonie est de plus de 600 enfants. L'arrivée de 16 cars sur la place de St Michel nous impressionnerait fort, encore actuellement ! Après 39, la direction de la colonie passe dans de nouvelles mains, les dirigeants adoptant une autre formule. Après la deuxième guerre les effectifs se réduiront à une soixantaine et M. et Mme Chapus en seront responsables les deux dernières années. Après 1948 la colonie disparaît de St Michel.

Le placement de ces enfants, pendant l'été, apporta de l'argent aux familles d'accueil, comme cela se produit encore avec le placement d'enfants de l'Assistance Publique à l'année."

Ah les jolies colonies de vacances ...

De 1905 à 1943, la colonie de vacances des enfants à la montagne d'Arles venait à St Michel pour le mois d'août. La colonie s'appelait "Oeuvre Arlésienne des colonies de vacances". Les cartes postales de l'époque nous font voir le départ des enfants d'Arles avec la gare qui a disparu en 1940 ou 44 (bombardements). De La Voulte, ces enfants prenaient ensuite le petit train du CFD, s'arrêtaient à St Fortunat. De là, des pataches tirées par des chevaux les montaient à St Michel. Mr Marcel Charrière se rappelait le temps où il amenait ces enfants à St Michel.

Reçus dans la cour de l'école, les enfants étaient ensuite répartis dans les familles d'accueil. Des cartes postales nous montrent les départs des enfants dans les fermes, leur petit baluchon sur la charrette tirée par des vaches.

Après la guerre de 14-18, la colonie s'appelait "Oeuvre municipale des colonies scolaires d'Arles". Par la suite on recevait également des enfants de communes voisines : Port de Bouc, Martigues, Gardanne, Port-St-Louis, Tarascon, etc... Là encore une série de cartes postales du photographe d'Arles, fait voir la vie des enfants dans les cantonnements, leurs jeux, leur goûter. Ils étaient intégrés dans la vie de la famille, gardaient les vaches, etc... Quand on se promenait dans la campagne on les entendait jouer, chanter dans les vallons.

Vers 1936-38 la population de la commune était doublée par leur présence : 630 habitants, plus de 600 enfants accueillis. Il y avait 15 à 18 cars qui les amenaient de La Voulte (Mr Merland de St Sauveur mobilisait les cars des autres transporteurs).

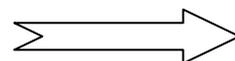
A la répartition des enfants il y avait quelquefois des pleurs : frères et soeurs séparés, enfants ne retournant pas dans les mêmes familles... Dans la mesure du possible les choses s'arrangeaient. Nous, les enfants de St Michel, nous retrouvions les copains et copines de l'année précédente. Des cartes postales (1935) nous font encore voir les enfants rassemblés pour le départ, les enfants du village confondus avec eux !

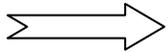
Des enfants sont venus de nombreuses années dans les mêmes familles, des liens se sont tissés et subsistent encore actuellement 50 ans après ! A la déclaration de guerre en 1939, une enfant est restée 6 mois dans la famille d'accueil, le père étant mobilisé. Il y a toujours des liens entre ces deux familles.

Il y avait de 2 à 16 enfants dans les placements. Une salle de classe était transformée en infirmerie. Mr et Mme Gaudemard, instituteurs à St Michel, étaient les responsables de la colonie. Ils parcouraient la campagne pour faire les placements, surveillance médicale. En Août, à l'Hotel Chapus, 2 instituteurs (nous nous rappelons de Mr Michel de Port de Bouc, de Mr Guilhem de Martigues) allaient dans les fermes assurer la surveillance et contrôler repas et couchage.

Le nombre d'enfants ayant augmenté, on ne les autorisait plus qu'à venir au village le dimanche, mais ce jour là les épiceries du village avaient des clients ! Les rues du village étaient jonchées de papier de bonbons, de surprises.

Le 15 Août, les maires de ces villes venaient rendre visite aux enfants. Nous avons une photo de ces messieurs.





À l'arrivée et au départ les accompagnateurs logeaient à l'Hotel et chez les particuliers. Mr Blanchon (juge de paix) directeur de l'oeuvre (nous n'avons connu que lui) avait fière allure. Le nom des accompagnateurs qui sont venus de nombreuses fois nous reviennent en mémoire : Mr Fayard (trésorier) arrivait à la fin du mois avec sa valise pleine d'argent liquide pour payer les parents nourriciers, Mr Arnaud, secrétaire général de la mairie d'Arles, Mr Meynaud, Solsi, Donnadieu, etc...

Au départ, fin août, des enfants n'avaient plus de chaussures : nous nous souvenons d'une dame, en vacances à St Michel de nombreuses années, qui achetait des espadrilles chez Mme Chambonnet et en donnait aux plus démunis.

Une anecdote : Mr et Mme Félix Henri, instituteurs, enfants de Mme Félix, épicière, étaient allés passer quelques jours à la fin des vacances dans le midi. A Port de Bouc ils ont leur voiture assaillie par les enfants jouant dans les rues et criant : "C'est l'épicier de St Michel". Une autre fois, un monsieur demandait une communication dans un bureau de poste. Il a vu les employées s'interpeller : "Tu as vu le monsieur demande St Michel de Chabrillanoux !"

Chaque année quelques colons reviennent. Ils ont maintenant dans les 60 à 70 ans : ils ne retrouvent plus leurs parents nourriciers mais leurs descendants. Ils ont de la difficulté à retrouver leurs fermes d'accueil. L'an dernier encore, un monsieur cherchait une famille qui n'habite plus au pays, dont il gardait de très bons souvenirs. Nous avons pu l'aider. Il repartait donc retrouver cette famille dans le Vaucluse. Il avait une lettre de sa mère nourricière datée de 1942 qui écrivait à sa mère lui parlant de l'avenir de ces chers petits ... c'était touchant.

Pour clore cet article, une dernière histoire toute récente : Ce 14 Mars, Mme Henriette Lafont reçoit un coup de téléphone : "Mme Lafont Henriette Féroussier ? Bonjour, c'est Mirsille d'Arles ! (on ne peut que s'appeler Mirsille en étant d'Arles !)" Cette dame a 80 ans, elle venait aux Issards avec la colonie chez les parents de Mme Lafont. Elle lui a dit que depuis longtemps elle cherchait à la retrouver. C'est en fin de compte par la poste de St Sauveur qu'elle a eu son nom de dame car à l'époque Mme Lafont n'était pas mariée. Pendant une demi-heure la vie de chacune a été évoquée. Elle demandait des nouvelles des autres membres de la famille, hélas tous décédés. Cette dame n'a qu'un désir : c'est que Mme Lafont puisse lui rendre visite. Il y a 65 à 70 ans qu'il n'y avait pas eu de contact entre ces deux familles. Mme Lafont en a été plus qu'émue. Il y a de quoi ! Ces dames se sont promises de se téléphoner au moins et de se retrouver si c'est possible !

Voilà les liens qui se sont tissés entre Arles et ses environs et St Michel et qui se perpétuent.

Pour enrichir la mémoire collective nous serions heureux de connaître d'autres histoires, d'autres anecdotes.

Jeanette DUKOUX.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	B	A	T	I	F	O	L	A	G	E
II	L	I	A	S		R	I	D	A	S
III	O	M	B	L	E		E	I	R	P
IV	N	A	L	E		B	R	U	C	E
V	D	B	E		C	A		X	E	R
VI	A	L	A	C	R	I	T	E		A
VII	S	E	U	L	E	S			F	N
VIII	S			E	V	A		C	A	C
IX	E	T	A		A	N	D	I	N	E
X	S	E	R	V	I	T	U	D	E	S

CALENDRIER DES FESTIVITES

- 17 AVRIL : Pont de Vanille - 10h30 - place du village
- 24 AVRIL : Nettoyage camping
- 29 AVRIL : 20 ans de la chaudière à bois déchiqueté - 12h30 -mairie
- 4 MAI : Réunion bénévoles Cabrioles - 18h - salle communale
- 13 MAI : Dédicace du roman de Christian Chapus - **18h à l'Arcade**
- 15 MAI : Les SENTIERS de la Chabriole
- 28 MAI : Festival jeune public CABRIOLES
- 24 JUIN : **Fête de l'École Publique**
- 16 et 17 JUILLET : FESTIVAL DE « LA CHABRIOLE »
- 21 août : Les RETROUVAILLES



VENDREDI 29 AVRIL 2016

➔ 12h30 : Pot d'anniversaire de la chaufferie communale devant la Mairie (20 ans)

➔ 15h : inauguration de la plate-forme d'activités de APEX Bois à Peyremourier

A l'initiative de la Mairie de St Michel de Chabrilanoux, de FIBOIS 07/26 et de :

EXPLOITATION FORESTIERE

APEX BOIS

-Peyremourier-
07360 St Michel de Chabrilanoux
06.74.28.00.87
apex.bois@gmail.com

SAISIE au capital de 20 000 €
R.S. N° 07360 00001 00001 - 073600001
TVA n° FR 25 280 000

Cabrioles

FESTIVAL JEUNE PUBLIC
{ SAINT MICHEL DE CHABRILLANOUX (07) }
SAMEDI 28 MAI
WWW.CABRIOLES.WORDPRESS.COM

ardèche | AUVERGNE - Rhône-Alpes

DU 2 AVRIL AU 26 JUIN 2016

RANDONNÉES ET BALADES

TOUS NIVEAUX

PRINTEMPS DE LA

RAND

2016

DIMANCHE 10 MAI

LES SENTIERS DE LA CHABRIOLE

ST-MICHEL-DE-CHABRILLANOUX

Pour cette 12^{ème} édition des sentiers de la Chabriole, nous vous proposons trois circuits. Même si les sentiers ont déjà été parcourus par nombre d'entre vous, la variété des paysages ne se dément pas, entre Vallée de l'Yzeure et les sommets qui la longent en son flanc. Nous vous proposons toujours le circuit local qui vous permettra d'apprécier pour que cette journée de randonnée vous laisse un souvenir sucré.

TARIF
7 Euros
Remise pour les moins de 12 ans
Le prix comprend : Carteaux et ravitaillement

ORGANISATEUR :
FJEP St Michel - St Maurice
Jean Claude Puyre
Tél : 06 46 36 36 82 - 06 81 89 25 26
Mail : patrice.martinet@orange.fr
boudigues@gmail.com

INSCRIPTION :
St Michel de Chabrilanoux - Salle communale

CIRCUITS :
CIRCUIT A : 35 km
Départ de 7h à 10h
Facile - Dénivelé 400 m
CIRCUIT B : 28 km
Départ de 7h à 12h
Moyen - Dénivelé 500 m
CIRCUIT C : 21 km
Départ de 7h à 10h
Difficile - Dénivelé 1200 m

1 WEEK-END
DE LA VIE D'OR À LA VIE D'ACIER
4 ET 5 JUIN

PRINTEMPS DE LA
RAND
2016

DU 2 AVRIL AU 26 JUIN 2016

VALE'YRIEUX

PRINTEMPS DE LA
RAND
VALE'YRIEUX

Dans les arènes naturelles
St Michel de Chabrilanoux (07)

41 ans

Festival de la Chabriole

- de 12 ans gratuits, cb au guichet - Cartes M'RA

Samedi 16 juillet Préventes : 17 € Entrées 20 € **19h30**

HK & LES SALTIMBANKS

BABYLON CIRCUS - OAI STAR

Dimanche 17 juillet

LA FÊTE AU VILLAGE

Organisé par le FJEP St Michel - St Maurice www.chabriole.fr
Locations : Points de vente habituels et Fnac, Camelour, Géant, Magasins
0 892 48 34 22 (0,34 ct/min), www.fnac.com

Crédit Mutuel